

Un foulard tricoté à  
Trois-Rivières au cou  
du pape François P4

ÉMILY MASSON  
Une petite miraculée  
de six mois P5

AUTONET  
P31 à 32

QUÉBECOR  
Média

# L'Écho de Trois-Rivières

Le mercredi  
8 janvier 2014  
3<sup>e</sup> année | N°20 | 48 pages  
68 580 exemplaires

**VENDEUR**

**ROYAL LEPAGE**  
MAURICIE  
Agence immobilière

Vendre à partir de **1%**

819 376-6552  
www.royallepagemaauricie.com  
\*certaines conditions s'appliquent

BÉCANCOUR

# Ambassade industrielle

PAGE 3



**CENTRE  
ATHLÉTIQUE T-R**

**2 mois  
GRATUITS\***

Valeur de plus de 80\$  
\* À l'achat d'un abonnement annuel  
au Centre Athlétique T-R.  
14 mois pour le prix de 12 mois.  
Valide jusqu'au 31 janvier 2014.  
Parce que l'endroit où vous entraînez  
fait toute la différence!

Pour le plaisir d'être en santé

**CENTRE  
ATHLÉTIQUE T-R**

3265, boul. des Récollets, Trois-Rivières 819 840-2848  
816, boul. Thibault Nord, Trois-Rivières 819 909-4004  
www.centreathletiquetr.com

1678931  
PHOTO: Joany Dufresne

# STEREO plus

Des pros et des prix!

Jusqu'à  
**48 mois**  
pour payer

DU 6 AU 19 Janvier 2014

**Boston**  
acoustics®

EPSON®

marantz®

**MONITOR AUDIO**  
design for sound

Pioneer

ELITE

**SENNHEISER**



Panasonic

Paradigm®

SAMSUNG

SONY®

TOSHIBA

YAMAHA

Lancaster  
AUDIO

**AUDIO-VIDÉO ET INFORMATIQUE\***

\*Là où ces produits  
sont offerts

**ÉCONOMISEZ**

JUSQU'À

**10% 20% 30% 40% 50%**



**Prix ajustés pour vente rapide!**



**Toute la marchandise est clairement étiquetée et non négociable**



**Tous garantis à 100%**



**Certains prix à partir du coûtant!**



**Prix égal ou plus bas !**

Suivant les 30 jours de son achat, si vous trouvez le même article annoncé ailleurs à prix moindre, nous remboursons la différence plus 10% de la différence! Détails en magasin ou en ligne [stereoplus.com](http://stereoplus.com)

**LOUISEVILLE**

711, boul. St-Laurent Ouest  
819 228-9237

**SHAWINIGAN**

(Meubles Jacob)  
560, avenue Broadway  
819 537-7207

**ST-TITE**

(Meubles Jacob)  
215, route 153  
418 365-3130

**TROIS-RIVIÈRES**

(Secteur Ouest)  
5715, boul. Gene-H.- Kruger  
819 374-6323

**TROIS-RIVIÈRES**

(Secteur Cap)  
Opérée par Marchand Audio-Video  
345, boul. Thibeault  
819 379-4366



## PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

## Le marieur industriel

**Bécancour a eu son lot de tracasseries dans la dernière année. Avec le déclassement de Gentilly-2, un lock-out de huit mois à Silicium Québec et la menace de la fermeture de l'Aluminerie de Bécancour, les quelques promesses et espoirs de nouvelles industries telles IFFCO Canada, Minéraux rares Quest et RER Hydro semblent être de maigres consolations. Pourtant, au parc industriel et portuaire de Bécancour, on est loin de dormir au gaz...**



**MATTHIEU  
MAX-GESSLER**

matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Avec de nombreux services comme le chemin de fer, un port, deux gazoducs, une usine de filtration des eaux industrielles, et une centrale à vapeur, le parc industriel de Bécancour a de quoi séduire.

«Nous avons reçu près de 80 groupes depuis un an, soit toutes les semaines. Ils viennent visiter le parc, on leur montre qu'on a un équipement unique en région et qu'on peut toujours développer, puisque seulement le tiers du parc est occupé», se réjouit Maurice Richard, président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

#### Un parc «sélect»

Si le parc est si attirant, comment expliquer qu'aussi peu d'industries s'y installent? C'est que l'institution, qui est d'ailleurs une société d'État, joue avant tout un rôle d'entremetteur pour permettre de trouver chaussure à leur pied.

«On a un rôle économique beaucoup



**Le parc industriel et portuaire de Bécancour, comme son slogan l'indique, a effectivement accueilli plusieurs entreprises étrangères au courant des années, dont l'Espagnole CEPESA (autrefois Petresa) et la Norvégienne Norsk Hydro (qui a depuis quitté les lieux). Il pourrait héberger prochainement une usine de fabrication d'engrais à base d'urée d'IFFCO Canada, une entreprise d'origine indienne.** PHOTO JOANY DUFRESNE

plus large que le parc. Beaucoup de projets pourraient être chez nous, mais parce que ça peut être à un autre endroit, on les y envoie.

Quand une entreprise vient à Bécancour, c'est parce qu'elle ne pourrait pas s'installer ailleurs», indique M. Richard.

Par ailleurs, ne s'installe pas à Bécancour qui veut: il ne suffit pas d'une vague idée de projet pour pouvoir mettre la main sur une parcelle des huit kilomètres carrés du parc.

«S'il n'y a pas un projet sérieux, il n'est pas question qu'une entreprise vienne s'installer ici.

Il peut se passer des années avant

qu'une entreprise ne s'installe ici. Par contre, on en a transité plein ailleurs», nuance M. Richard.

#### Des retombées visibles

Si la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour joue un rôle majeur dans l'économie de l'ensemble du Québec, elle garde toutefois en tête les préoccupations de sa région, le Centre-du-Québec, et de sa voisine, la Mauricie.

«Un emploi ici en génère six autres dans les petites et moyennes entreprises qui font du ménage, qui vendent de l'essence et qui louent des équipements.

À Gentilly, on a une entreprise de réparation de vélos et son principal client, c'est

l'Aluminerie de Bécancour, qui utilise des vélos pour transporter des pièces à travers l'usine», illustre M. Richard.

Autre rôle majeur dans l'économie des deux régions: de nombreuses éoliennes produites chez Marmen, à Trois-Rivières, passent par le port de Bécancour.

«Ce n'est pas un client que l'on vole à Trois-Rivières, car en raison de la place que ça prend, les éoliennes occuperaient tous les quais si elles devaient être entreposées là-bas», précise M. Richard.

Petit à petit, année après année, le travail discret des employés du parc industriel de Bécancour se poursuit. Avec, éventuellement des résultats... sur place ou ailleurs.

## Un parc industriel, un pont et une ville

**(M.M.-G.) Si le parc industriel et portuaire de Bécancour a accueilli plusieurs grandes usines depuis sa création, en 1968, il a également permis le raccordement des deux rives du fleuve entre Québec et Montréal.**

«Il y avait un bateau qui faisait la navette entre les deux rives, mais ça ne marchait pas, puisque beaucoup de travailleurs venaient de la Rive Nord.

Le pont Laviolette a été construit en

lien avec la volonté du gouvernement de Jean Lesage de décentraliser l'industrialisation», explique Maurice Richard, président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

#### Un parc et une ville

La création du parc industriel a également entraîné la création de la ville de Bécancour, avec la fusion de 11 municipalités environnantes. «On a dit à une population rurale: demain

matin, vous serez des urbains, parce qu'on va installer chez vous une industrie dans laquelle vos enfants et vos petits-enfants vont travailler», poursuit M. Richard.

Cette industrie, c'est celle de la sidérurgie, avec Sidérurgie du Québec (Sidbec), une société d'État créée par le gouvernement libéral de Jean Lesage.

#### Premier revers

Le vent tourne toutefois en 1966,

alors que l'Union Nationale, dirigée par Daniel Johnson père, reprend le pouvoir.

Ce dernier décide de fusionner la Sidbec avec l'entreprise Dosco, à Contrecoeur.

«Le pont est presque fini, on a créé une ville et déplacé des agriculteurs, mais il n'y a plus d'usine! C'est là qu'on a décidé de créer la Société et que le parc est arrivé.

Encore aujourd'hui, c'est le seul parc gouvernemental», conclut M. Richard.



La joie de manger... **À DEUX!**

**SAINTE-FOY**  
3077, ch. St-Louis  
418.659.5628

**CHARLESBOURG**  
7685, 1<sup>re</sup> Avenue  
418.627.0161

**TROIS-RIVIÈRES**  
1147, rue Hart  
819.373.0204

..... [restolemanoir.com](http://restolemanoir.com) .....

  
**LeManoir**  
Joie de manger · Joie de vivre

L'Écho de Trois-Rivières

**2 POUR 1** SUR les pâtes

À L'ACHAT D'UN PLAT DE PÂTES À PRIX RÉGULIER, OBTENEZ GRATUITEMENT UN 2<sup>e</sup> PLAT DE PÂTES (valeur égale ou moindre).

Limite d'un coupon par 2 personnes. Valide en salle à manger seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Non monnayable. Valable jusqu'au 14 février 2014.

  
**LeManoir**  
Joie de manger · Joie de vivre

[www.hebdosregionaux.ca/mauricie](http://www.hebdosregionaux.ca/mauricie)

### Les Cataractes

Suivez les performances de l'équipe après chaque partie locale dans la section Sports

### Babillard communautaire

Si vous organisez une activité communautaire, envoyez-nous vos informations à l'adresse [trr.redaction@quebecormedia.com](mailto:trr.redaction@quebecormedia.com)

### Arts

Si vous avez une nouvelle artistique, communiquez avec [trr.redaction@quebecormedia.com](mailto:trr.redaction@quebecormedia.com)

 [facebook.com/lecho3rivieres](https://www.facebook.com/lecho3rivieres)

 [twitter.com/lecho3rivieres](https://twitter.com/lecho3rivieres)

# Le pape François a porté son foulard

## Une résidente de Pointe-du-Lac le lui a fait remettre par son fils

Plusieurs semaines après avoir offert une écharpe tricotée par sa mère au pape François, le curé de Pointe-du-Lac a eu toute une surprise en apprenant que celle-ci avait reçu une lettre de remerciements... directement du Vatican.



**MATTHIEU MAX-GESSLER**

[matthieu.max-gessler@quebecormedia.com](mailto:matthieu.max-gessler@quebecormedia.com)

C'est lors d'un pèlerinage en Europe que François Doucet, curé de Pointe-du-Lac, a remis ce foulard blanc qui fait tant jaser depuis une semaine dans sa paroisse. Après l'Espagne, le Portugal et la France, c'est en Italie que se terminait son voyage, avec une messe récitée par le pape, le 13 octobre dernier.

Sa mère, Andrée Pothier, l'avait chargé d'une mission bien particulière: remettre au saint homme une écharpe qu'elle avait elle-même tricotée de peine et de misère à cause de son arthrose.

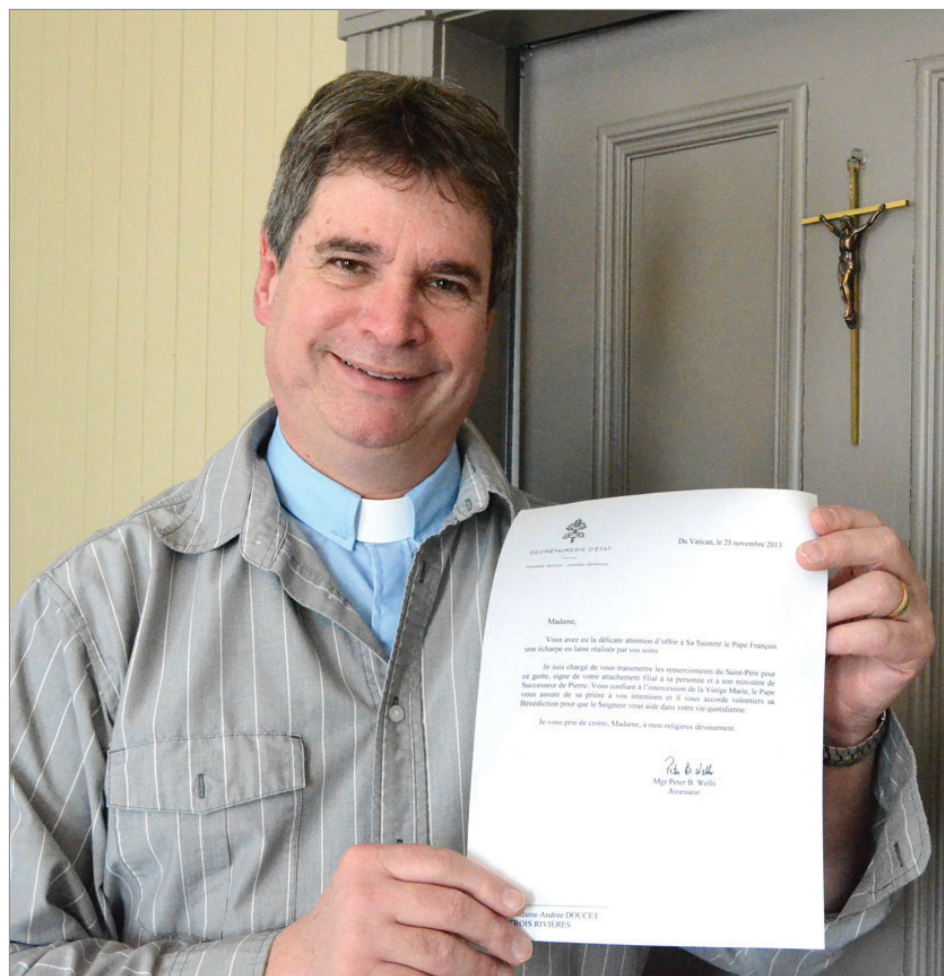
«On était au moins 1000 prêtres et j'étais complètement à l'arrière, alors j'étais sûr que je ne pourrais même pas l'approcher, confie François Doucet. Mais un prêtre romain m'a vu avec mon écharpe et quand il a compris que je voulais lui donner un cadeau, il m'a fait passer devant tout le monde.»

### Quand les hasards font bien les choses

S'il était sceptique de parvenir à approcher le pape, François Doucet a vite réalisé que les choses se sont mises en place d'elles-mêmes. À moins qu'il n'y ait eu intervention divine?

«J'étais allé me recueillir devant la statue de Notre-Dame de Fatima, au Portugal, avant d'aller à Rome.

Ce que je ne savais pas, c'est qu'une semaine après, le pape l'a fait venir de là-bas pour la messe du 13 octobre. Quand j'ai vu la Vierge arriver, j'ai compris que Marie était en train de tout organiser pour moi», s'exclame-t-il.



La lettre du Vatican la remerciant de son cadeau, datée du 25 novembre dernier, a grandement ému Andrée Pothier, la mère du curé François Doucet, de Pointe-du-Lac (sur la photo). PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

### Un accusé de réception du Vatican

L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais elle s'est poursuivie avec l'arrivée d'une lettre au domicile d'Andrée Pothier, la mère de M. Doucet. Une lettre provenant directement du Vatican la remerciant pour son cadeau au pape François. «C'est mon père qui m'a appelé pour m'annoncer l'arrivée de cette lettre. Ma mère était trop émue pour me parler; elle a même dû prendre son médicament parce qu'elle était en train de faire une crise d'angine à force de pleurer de joie», relate-t-il.

Mme Pothier est d'ailleurs convaincue que son cadeau a servi. Elle affirme avoir reconnu son œuvre au cou du pape François sur une photo vue sur Internet. «Elle est certaine d'avoir reconnu ses mailles et c'est bien possible. On m'a dit que le pape a fait installer une table sur laquelle il pose tous les cadeaux qu'il reçoit et qu'il prend la peine de les regarder. Je le crois sans problème; c'est un homme tellement simple, tellement près des gens que cela ne me surprendrait pas», indique M. Doucet.

JF011535614



**PARC de L'ÎLE MELVILLE**  
**STATION PLEIN AIR**  
*Val-Mauricie*

# ON VOUS ATTEND



Location d'équipement et restauration sur place - Meilleurs tarifs en Mauricie

819-536-7155 | [www.ilemelville.com](http://www.ilemelville.com)

# Une petite fille remplie de liquide

Émily avait tellement d'eau sur les poumons qu'elle n'arrivait pas à respirer par elle-même

**La présence de la petite Émily auprès de ses parents pour Noël est symbole de victoire pour sa famille, après un début de vie mouvementé où elle a bien failli décéder.**

**HÉLOÏSE ARCHAMBAULT – JOURNAL DE MONTRÉAL**

heloise.archambault@quebecormedia.com

“C’est un petit bébé spécial, on y fait très attention”, plaisante sa mère Marie-Claire Dubuc.

## Eau sur les poumons

Âgée de seulement six mois, Émily a déjà fait vivre beaucoup d’émotions à ses parents. À la 21<sup>e</sup> semaine de grossesse, l’échographie avait décelé de l’eau sur les poumons du bébé. Deux semaines plus tard, le problème avait disparu et sa mère croyait bien que tout était rentré dans l’ordre. Or, lors d’une autre échographie, à la 31<sup>e</sup> semaine, le liquide était revenu en plus grande quantité sur les poumons, et s’était propagé à l’abdomen. “Tout d’un coup, mon ventre est devenu énorme, se rappelle la mère. J’avais une immense bedaine, j’avais de la misère à respirer.” Résidente de Trois-Rivières, la mère a été transférée d’urgence à Montréal.



Née le 12 juin, Émily (sur les genoux de son père) a finalement quitté l’hôpital le 12 novembre dernier. PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

**“On a pris la décision de ne pas la lâcher tant qu’elle ne nous lâchait pas. Si le médecin avait raison, on pleurerait à ce moment-là.”**

MARIE-CLAIRE DUBUC,  
MÈRE D’EMILY MASSON

## Bébé prématuré

D’ailleurs, la crainte du médecin que la femme accouche de façon prématurée

s’est concrétisée. Les contractions ont débuté alors qu’elle n’était enceinte que de 33 semaines. “Ils m’ont retiré deux litres de liquide amniotique, et j’avais encore une bedaine immense”, se souvient M me Dubuc.

À sa naissance, Émily a tout de suite été transférée au Children. Déjà, le liquide sur ses poumons l’empêchait de respirer par elle-même. “Elle pesait six livres, mais sans le liquide, elle pesait 4,9 livres. Elle aurait pu mourir plusieurs fois.” En fait, le bébé souffre de lymphangiome, une maladie très rare qui se caractérise par une hypertrophie des vaisseaux sanguins.

Durant six semaines, l’eau continuait de s’accumuler. “Émily était très malade, les médecins disaient qu’elle ne s’en sortirait pas”, confie la mère en pleurant. Malgré tout, ses parents ont décidé de garder espoir. “On n’allait pas pleurer pendant qu’elle se battait. On a pris la décision de ne pas la lâcher tant qu’elle ne nous lâchait pas, raconte sa mère. Si le médecin avait raison, on pleurerait à ce moment-là.”

## Chirurgie périlleuse

Finalement, le Dr Pramod Puligandla a pris le risque de l’opérer. La chirurgie, qui consistait à coller un poumon à la cage

thoracique, était seulement sa troisième du genre en 13 ans de pratique. “Ce sont des cas très rares. On a eu un peu de chance, mais on est extrêmement satisfait”, dit-il. “Tout s’est bien passé, elle réussit maintenant à respirer par elle-même, déclare sa mère.

La première année est plus critique, mais elle est en forme. “Émily a quitté l’hôpital le 12 novembre dernier. D’ailleurs, ses parents ont donné une touche anglophone à son prénom en l’honneur de l’hôpital. “C’est un clin d’œil, dit Mme Dubuc. On hésitait entre le I et le Y, et avec ce qui s’est passé, c’est un hommage au Children.”

**FINI LA DOULEUR!**

**LA SOLUTION**  
À VOS MAUX DE DOS, TÊTE,  
ÉPAULE, GENOU, COUDE ET PLUS.

**NOTRE ENGAGEMENT :**  
UNE AMÉLIORATION RAPIDE SANS  
QUOI NOUS VOUS RÉFÉRONS !

Clinique Chiropratique  
**DOBER**  
1351 Jean-Nicolas, Trois-Rivières, Q9A 1B3

**URGENCE 7 JOURS/7**  
**819 375-1444**

JF011425976

**MAL DE PIED?**

**Dr. Yvan Jacob,**  
Podiatre  
peut vous aider!

**Urgences et assurances acceptées**

**Polyclinique du Cap**  
700, boul. Thibault Trois-Rivières  
**819 370-6468**  
www.podiatreyvanjacob.com

**\$ CASH FOR GOLD \$**  
**ACHETONS L'OR**

**BIJOUX, DIAMANTS,  
PIÈCES DE MONNAIE,  
PLATINE, LINGOTS  
ET ARGENT 9.25** jusqu'à **45 \$** gr.

**Estimation gratuite devant vous en toute confiance et sécurité sans aucun engagement**

> Bijouterie Édouard, 4310, boul. Des Forges Trois-Rivières 819 691-1874

> Bijouterie Édouard, Chomedey, 734, Curé Labelle (bureau Chef) 450 978-5639  
> Bijouterie Édouard, Galerie Joliette, 1075, boul. Firestone, Joliette 450 756-1267  
> Bijouterie Sebago, Galerie Joliette, 1075, boul. Firestone, Joliette 450 756-0866  
> Bijouterie Édouard, Galerie Rive Nord, 100, boul. Brien, Repentigny 450 581-6138  
> Bijouterie Édouard, Centre Forest, 10571, boul. Pie-IX Montréal 514 328-4955

**LE PRIX PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS SELON LE COURS DES MÉTAUX ET LE MODÈLE DU BIJOUX.**

**Nous payons sur place immédiatement**

JF0115s99650

## OPINIONS



VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE  
 JOCELYN.OUELLET@QUEBECORMEDIA.COM



## LE COMMENTAIRE DE JOCELYN OUELLET

## Prise de conscience ou nécessité ?

**En ce début d'année, un sondage réalisé par la firme Harris-Decima pour la Banque CIBC jette un éclairage fort intéressant sur les préoccupations des Canadiens et des Québécois en matière de finances personnelles. La réduction de leurs dettes vient en tête des priorités qu'ils se donnent pour 2014.**

Cette consultation menée à l'échelle du pays nous apprend que 16 % des Canadiens et 12 % des Québécois comptent s'attaquer prioritairement au remboursement de leurs dettes. L'objectif est louable. Ce désir de s'affranchir des ses dettes peut, à juste titre, être perçu comme le début de la liberté. L'expression « libre de dettes » prend ici tout son sens. Serait-ce que les mises en garde véhiculées depuis quelques années par diverses organisations portent leurs fruits? Peut-être bien, mais il y a aussi fort à parier que pour bien des ménages, le niveau d'endettement atteint un niveau tel qu'ils n'ont plus le choix de le réduire. Plusieurs n'ont pu

résister, depuis quelques années, à un accès trop facile au crédit, leur donnant l'illusion qu'ils avaient plus de moyens qu'ils en avaient en réalité. Conséquence: ils peinent aujourd'hui à se sortir la tête de l'eau.

**L'envers de la médaille**

Si honorable soit-elle, la volonté de réduire nos dettes de consommation risque d'accroître d'autres difficultés qui nous attendent à la retraite. Tous ces efforts déployés à rembourser nos créanciers ne seront pas consacrés à remplir notre bas de laine. Les institutions financières, qui amorcent leurs campagnes REER, ne manqueront pas de nous le rappeler au cours des deux prochains mois.

**Les cartes de crédit: cauchemar des petits commerçants**

Dans un autre ordre d'idée, peu de gens sont conscients que l'utilisation de cartes de crédit, et en particulier des cartes « privilèges », coûte une fortune aux commerçants. Même si vous utilisez votre carte de crédit de façon exemplaire en acquittant votre solde chaque mois et

que de surcroît, on vous accorde des privilèges qui vous incitent à utiliser cette même carte au maximum, il semble que personne n'y gagne, malgré les apparences.

**Ainsi, un achat de 100\$ payé par débit ne coûte que quelques cents au commerçant. Mais si le client utilise sa carte de crédit "privilèges", le commerçant devra payer 3 \$ (3% de l'achat, sinon plus) à la compagnie de crédit.**

Un achat réglé par carte de crédit coûte beaucoup plus cher au commerçant que celui pour lequel le consommateur paie comptant ou par carte de débit. Ainsi, un achat de 100\$ payé par débit ne coûte que quelques cents au commerçant. Mais si le client utilise sa carte de

crédit "privilèges", le commerçant devra payer 3 \$ (3% de l'achat, sinon plus) à la compagnie de crédit.

Ce sont de 5 à 7 G\$ qui prennent cette direction chaque année au Canada, où 35 % des achats sont réglés avec des cartes de crédit

On ne s'étonnera donc pas que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ait récemment lancé *Les vendredis sans crédit*. Une journée par semaine, les consommateurs sont invités à donner congé à leurs cartes de crédit, en payant comptant ou par débit.

Considérant que pour bien des petites entreprises, la marge de profit varie entre 1 % et 3 %, l'enjeu est de taille.

Le résultat est que les frais qu'ils doivent verser aux compagnies émettrices de cartes de crédit exercent une pression à la hausse sur les prix des produits qu'on achète.

Une fois considérés les frais d'adhésion aux cartes « privilèges » et, le cas échéant, les intérêts de près de près 20 % que vous payez si vous faites partie de la moitié des consommateurs qui ne règlent pas leur solde en entier, on peut se demander qui sont les vrais gagnants?

## VOXPOP

Un récent sondage révèle que le remboursement des dettes est la principale priorité financière des Québécois pour 2014. Quelle est la vôtre?



Mon budget est toujours fait. J'utilise des coupons rabais, toujours combinés aux ventes, et je n'achète que comptant. Aucune carte de crédit. Aucune dette, à part l'hypothèque!

Hélène Jobin



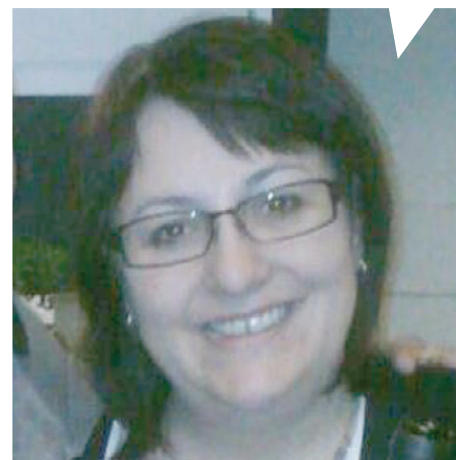
Je souhaite encore être capable d'économiser pour retourner dans le sud avec ma fille.... ce sont de bons moments entre mère et fille.

Martine Bellemare



Pour moi, rembourser le plus possible mes dettes sera ma priorité!

Patricia Dufresne



CELI + REER + Achat d'une maison

Geneviève Gagnon



L'Écho de  
Trois-Rivières

lechodetroisrivieres.ca

3625, boulevard Chanoine-Moreau,  
Trois-Rivières, Québec, G8Y 5N6  
Téléphone 819 371-4823  
Nouvelles 819 371-4807  
Distribution et plaintes  
1 877 663-9002

Annonces classées 1 877 750-5052  
Rédaction :

trr.redaction@quebecormedia.com

Éditeur et Directeur-général Québecor Média Mauricie :  
Serge Buchanan  
Directeur de l'information:  
Jocelyn Ouellet  
Journalistes :  
Claudia Berthiaume, Joany Dufresne,  
Matthieu Max-Gessler  
Coordonnatrice aux ventes :  
Valérie Lacoursière

Préposée au télémarketing :  
Louise Dumont  
Conseillers (ères) en publicité :  
Marie-Karelle Croteau, Junior Dubuc,  
Claude Huard, Steven Calille, Charles Blondin  
Nicolas Béliste, Valéry Désilets  
Infographie :  
Centrale de montage Sun Media  
Directeur général régional, Québecor Média :  
Mario Marois

ISSN 2291-2177

Tirage : 68 580 exemplaires  
Édité par Corporation Sun Media, ayant son siège social au 612, rue Saint-Jacques, Montréal, Qc H3C 4M8, imprimé par l'Imprimerie Journal de Québec, ayant son siège social au 450, avenue Béchard, Vanier, Québec, G1M 2E9 et distribué par Réseau Québecor Média, 900 St-Martin O, Laval (Québec), H7S 2K9, 1 877 663-9002.

SUN MEDIA  
Une compagnie de Québecor Média



BOUTIQUE  
***POINT ZERO***

**SOLDÉS  
DE JANVIER**

**"Vente Trottoir"**

**JUSQU'À  
50%  
DE  
REBAIS**

**SUR TOUTE LA MARCHANDISE  
(SAUF COLLECTION CROISIÈRE)**

se termine le 12 janvier 2014  
\*voir détails en magasin

4225, boul, des Forges, Trois-Rivières, G8Y 1W2



JF011674502

# LE CENTRE DE LA BATTERIE



BATTERIES POUR  
**MOTONEIGES**  
LES MEILLEURS PRIX  
EN MAURICIE!

PILES POUR  
**DÉMARREUR  
À DISTANCE**  
INSTALLATION GRATUITE!



BATTERIES POUR  
**AUTOMOBILES**  
À PARTIR DE  
**79,95\$**

469 rue Bertrand, Trois-Rivières  
819 374-0716  
www.centredelabatterie.com



Le pétrolier Dara Desgagnés a dû interrompre son trajet et s'amarrer à Trois-Rivières. PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

## Le fleuve bloqué La situation pourrait se poursuivre

**Les variations de température ont continué à perturber la circulation maritime entre Trois-Rivières et Montréal, en début de semaine. À cause de la formation d'un embâcle et le détachement de deux grandes plaques de glace, aucun navire ne pouvait traverser le lac Saint-Pierre, lundi.**

**MATTHIEU MAX-GESSLER**

matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Après la formation d'un bouchon de glaces entre Sorel et Yamachiche, vendredi, plusieurs navires ont dû rester à quai, à Montréal et Trois-Rivières. Si l'embâcle a été finalement détruit en fin d'après-midi, dimanche, le travail des brise-glaces était loin d'être terminé. «Quand un embâcle de cette taille est défait, il faut ensuite réduire la taille des morceaux de glace. Ça ne nous avance à rien d'ouvrir la circulation si c'est pour mettre en danger des navires», a expliqué Caroline Hilt, porte-parole de la garde côtière.

### De mal en pis

En plus de cette tâche, les brise-glaces ont

dû s'attaquer à deux autres problèmes, soit le détachement de deux grandes plaques de glace à Nicolet et à Varennes. Lundi après-midi, la batture de cette dernière avait toutefois été défaits. Trois brise-glaces et un aéroglisseur de la garde côtière étaient alors à l'œuvre sur le lac Saint-Pierre. «C'est le problème avec les mouvements de température: le réchauffement nous a facilité la tâche pour défaire l'embâcle de vendredi, mais il a causé une batture imprévue à Varennes», ajoute Mme Hilt.

Cette dernière ignorait d'ailleurs quand la voie maritime serait ouverte entre Montréal et Trois-Rivières, puisqu'un refroidissement était attendu pour la nuit de lundi à mardi. Ce froid risquait de gêner à nouveau les efforts de déglacage du fleuve. Six navires ont jeté l'ancre à Trois-Rivières en attendant de pouvoir poursuivre leur course sur le lac Saint-Pierre. L'un d'eux, le pétrolier Dara Desgagnés, patientait depuis vendredi, alors qu'il s'est vu refuser le passage par la garde côtière. Un autre navire du Groupe Desgagnés, le Thalassa, est parti à la dérive depuis Sorel, après que ses amarres se soient rompues. Le bateau transportant du mazout lourd n'a toutefois pas été endommagé.

### OPÉRATION NEZ ROUGE

## Bilan positif pour la région

**(M.M-G.) Force est de constater que les services d'Opération Nez rouge ont été particulièrement en demande dans la région en 2013, alors que les organisations de Trois-Rivières et de Nicolet ont vu leur nombre de raccampagnements augmenter.**

Trois-Rivières a connu une forte hausse de raccampagnements, alors que 1828 fêtards se sont fait ramener à bon port grâce aux bénévoles, contre 1467 l'an dernier.

«C'est la première année qu'on raccampagne autant de gens, confirme la coordonnatrice d'Opération Nez rouge à Trois-Rivières, Mylène Bélanger. Je suis très satisfaite de voir que la sensibilisation a porté ses fruits!»

Le coordonnateur d'Opération Nez rouge à Nicolet, Michel Legault, se réjouit également du nombre de raccampagnements effectués cette année.

«On avait un objectif de 325 raccampagnements et on en a fait 317, donc oui, je

suis très satisfait du bilan. La dernière fin de semaine, celle du 21 décembre, c'était plus difficile à cause de la température, mais finalement, ça a très bien été», se réjouit-il.

Une deuxième centrale d'opérations établie à Pierreville et Odanak a contribué à ce bilan, avec une vingtaine de raccampagnements.

### Bénévoles au rendez-vous

Les bénévoles étaient eux aussi au rendez-vous, tant à Nicolet qu'à Trois-Rivières. Malgré quelques craintes en début de campagne, M. Legault a au contraire remarqué l'arrivée de nombreuses nouvelles recrues pour cette 22e campagne nicolétaine.

«On semble assister à une deuxième génération de bénévoles: environ 50% d'entre eux étaient nouveaux. Ils semblent avoir bien aimé ça, puisque beaucoup m'ont déjà demandé de leur garder une place pour l'an prochain», se réjouit-il.

# ON LIT DANS VOS PENSÉES

Pour des Fêtes aussi joyeuses qu'économiques, **PENSEZ SUBARU!**



REMISE DE **500\$**

À L'ACHAT OU À LA LOCATION

### Caractéristiques offertes

- Traction intégrale symétrique à prise constante, de série
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement de 2,0 litres, 148 chevaux de puissance, de série
- Boîte manuelle à 5 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Connectivité pour téléphones mobiles Bluetooth® à activation vocale, de série
- Toit ouvrant vitré électrique, entrebaillant et coulissant, en option

### IMPREZA 4 portes 2014

Location à partir de

**219\$** /mois taxes en sus

**24 MOIS**

- Comptant exigé : 1 845,31\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 390,69\$ (taxes incluses)

### XV CROSSTREK 2014

Location à partir de

**279\$** /mois taxes en sus

**24 MOIS**

- Comptant exigé : 2 844,43\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 608,41\$ (taxes incluses)



### ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)<sup>Δ</sup>

- Transmission automatique (CVT) - Ville 7,5 / Route 5,5
- Transmission manuelle (5MT) - Ville 8,3 / Route 5,9
- Indice d'octane recommandé : 87
- Données estimatives



### ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)<sup>Δ</sup>

- Transmission automatique (CVT) - Ville 8,2 / Route 6,0
- Transmission manuelle (5MT) - Ville 8,9 / Route 6,7
- Indice d'octane recommandé : 87
- Données estimatives

Pour les fêtes, vous voulez des rabais. **PENSEZ SUBARU!**



### FORESTER 2014

Location à partir de

**299\$** /mois taxes en sus

**24 MOIS**

- Comptant exigé : 2 850,25\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 3 638,06\$ (taxes incluses)

### OUTBACK 2014

Location à partir de

**349\$** /mois taxes en sus

**48 MOIS**

- Comptant exigé : 1 409,35\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 038,91\$ (taxes incluses)



### ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)<sup>Δ</sup>

- Transmission automatique (CVT) - Ville 8,3 / Route 6,3
- Transmission manuelle (6MT) - Ville 9,4 / Route 7,1
- Indice d'octane recommandé : 87
- Données estimatives



### ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)<sup>Δ</sup>

- Transmission automatique (CVT) - Ville 8,6 / Route 6,5
- Transmission manuelle (6MT) - Ville 9,4 / Route 7,1
- Indice d'octane recommandé : 87
- Données estimatives

### Caractéristiques offertes

- Traction intégrale symétrique à prise constante, de série
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Système mains libres Bluetooth® à activation vocale, de série
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight<sup>MC</sup>, en option



### À LA LOCATION

**0\$** dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10 \$/km



MEILLEURE VOITURE COMPACTE IMPREZA 2013

### MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+\*

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

IMPREZA ET XV CROSSTREK 2014

### MULTISEGMENTS

DE MOINS DE 50 000\$

— LES MEILLEURS ACHATS —

LE GUIDE DE L'AUTO

2014

OUTBACK 2014



FORESTER 2014

Subaru. Le seul constructeur à gagner VUS de l'année 3 années consécutives.

### MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+\*

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+

OUTBACK ET FORESTER 2014



SUBARU

Confiance et évolution

Association des concessionnaires Subaru du Québec | [pensezsubaru.ca](http://pensezsubaru.ca)

# Subaru Trois-Rivières

3851, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières - 819 373-6800

\*À la location de la Impreza 2.0i 4 portes 2014 (EF1-BP), à transmission manuelle, et de la XV Crosstrek 2014 (EX1-TP), à transmission manuelle, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Remise de 500 \$ valable à l'achat ou à la location de tous les modèles XV Crosstrek et Impreza, à l'exception de la XV Crosstrek Hybride (EX2HV). Δ Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 5,5/100 km (route) pour la Subaru Impreza 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 55 litres et de 6,0/100 km (route) pour la XV Crosstrek 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) ([www.iihs.org](http://www.iihs.org)). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. ‡ Prix valeurs résiduelles 2013 ALG Canada pour la Subaru Impreza 2013, segment voiture compacte. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2013.

\*À la location de la Forester 2.5i 2014 (EJ1-X0), à transmission manuelle, et de la Outback 2014 (ED1-CP), à transmission manuelle, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Remise de 500 \$ valable à l'achat ou à la location de tous les modèles Forester et Outback 2014. Δ Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6,3/100 km (route) pour la Subaru Forester 2.5i 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres et de 6,5/100 km (route) pour la Outback 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) ([www.iihs.org](http://www.iihs.org)). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 31 décembre 2013.

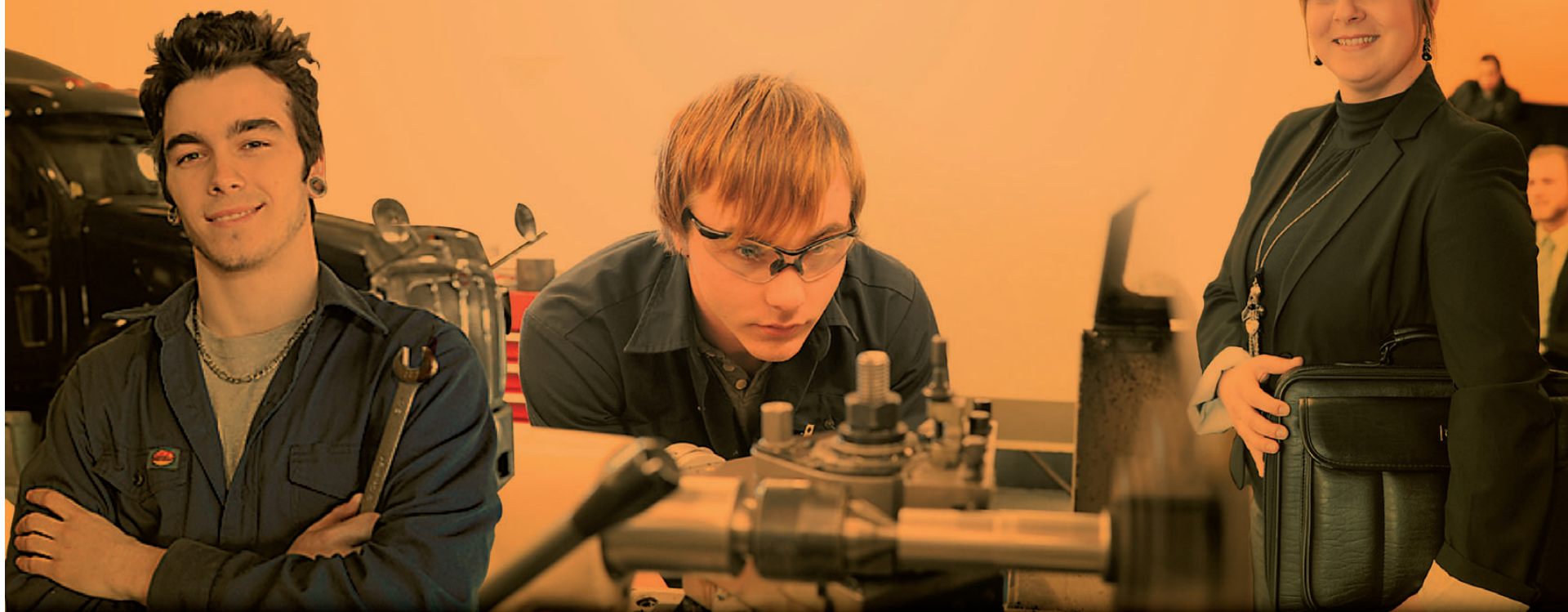
# INSCRIPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ENCORE QUELQUES  
PLACES DISPONIBLES

DÉBUT DES COURS :  
13 ET 27 JANVIER 2014  
(CERTAINES FORMATIONS ONT DES ENTRÉES PÉRIODIQUES)

## PROGRAMMES OFFERTS AU CARREFOUR FORMATION MAURICIE

- Comptabilité
- Dessin de bâtiment
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien
- Mécanique de véhicules lourds routiers
- Secrétariat
- Techniques d'usinage
- Vente-conseil et représentation



Pour information et inscriptions

**SARCA**

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement

1863, avenue Georges, Shawinigan • 819 536-0838, poste 3238 • [www.csenergie.qc.ca/cfm](http://www.csenergie.qc.ca/cfm) 



# Fin du lock-out à Silicium Québec

## Les employés acceptent l'entente de principe

**Les 145 employés de Silicium Québec qui étaient en lock-out depuis le 3 mai dernier ont adopté à 76 % une nouvelle convention collective, le 27 décembre dernier.**

**MATTHIEU MAX-GESSLER**

matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

Les travailleurs de l'usine de Bécancour ont ainsi accepté de voir leur salaire gelé jusqu'en octobre 2016. Ils verront par ailleurs le remboursement de leurs médicaments par l'employeur passer de 100 % à 80 %.

Selon les responsables du syndicat Unifor, il ne s'agit toutefois pas d'un recul.

«Dans le contexte d'un lock-out où l'employeur voulait diminuer les salaires de 20 %, diminuer les primes et les vacances, faire disparaître les congés mobiles et diminuer sa contribution à l'assurance collective de 50 %, c'est une belle victoire, a soutenu Joseph Gargiso, directeur adjoint du regroupement syndical Unifor, peu après le vote.

La nouvelle convention collective, qui s'étend de mai 2013 à avril 2017, prévoit ensuite une hausse de 2,75 % des salaires en novembre 2016.

Les responsables syndicaux avaient conclu une entente de principe avec

la direction de Silicium Québec le 21 décembre dernier, après un blitz de négociations qui avait duré une trentaine d'heures.

Le retour au travail a commencé graduellement le 3 janvier et s'étirera jusqu'en mars.

### De la persévérance qui paie

Interrogé sur l'incidence d'un jugement récent du Tribunal canadien du commerce intérieur condamnant le dumping du silicium métal chinois, le président du syndicat de Silicium Québec, Jean Simoneau, estime que d'autres facteurs ont pesé dans la balance.

«Le jugement sur le dumping était l'un de ces facteurs, mais il y a aussi les nombreux appuis dont a bénéficié le syndicat qui ont aidé», a-t-il indiqué.

Selon son collègue Joseph Gargiso, la direction de Silicium Québec a également sous-estimé la «détermination» et la «résistance» des employés. «L'employeur a fait le calcul qu'il pourrait mettre les travailleurs à genoux avec un lock-out. Il a fini par se rendre compte que cette voie-là était bloquée», a-t-il affirmé.

### Les travailleurs mitigés

Si les employés étaient heureux de pou-



Les 145 employés de Silicium Québec ont voté à 76 % en faveur d'une nouvelle convention collective. Celle-ci prévoit un gel de salaire jusqu'en octobre 2016.

PHOTO MATTHIEU MAX-GESSLER

voir reprendre le travail, certains semblaient tout de même déçus des concessions qu'ils ont dû faire.

«On a limité les pertes, on est quand même satisfaits. On est peut-être moins motivés qu'avant, mais on est contents de

travailler», a déclaré l'un d'entre eux.

«On a déjà eu un gel de salaire de deux ans dans la dernière convention collective et là c'est trois ans. Je vais faire ce qu'ils vont me demander, mais pas plus», a ajouté un autre employé.

# Achetons L'OR \$

ESTIMATION GRATUITE, IMMÉDIATE ET SÉCURITAIRE  
7 JOURS SUR 7, SANS RENDEZ-VOUS



Je garantis  
le meilleur prix  
en ville!

Nous payons  
comptant

BIJOUX ACCEPTÉS :

- Bagues-chaînes-breloques
- boucles d'oreille-dents en or
- pièces de monnaie avant 1966
- bijoux en argent sterling .925
- usagés | brisés | non-brisé | argent.925

# BIJOUGRAM

78 RUE FUSEY, TROIS-RIVIÈRES 819.373.9521



Michel Bélanger

# D'UNE RIVE À L'AUTRE

**CLAUDE BOLDUC**

claudе.bolduc@quebecormedia.com



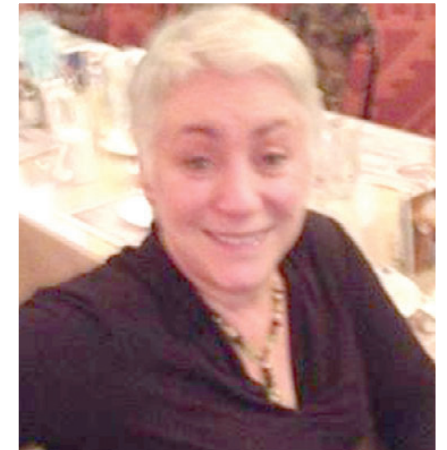
## Bonne retraite Denys

Je veux souhaiter une très bonne retraite à Denys Coneau qui a travaillé pendant 35 ans au Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Que fera Denys à sa retraite? Pas compliqué, c'est le gars le plus en forme que je connais! Denys aime bien relever des défis surtout sportifs et il participe très régulièrement à beaucoup d'événements sportifs de la région, mais aussi à travers le Québec. Photo: Denys et sa Marie-France



## Bonne retraite Claire

Une autre qui prend sa retraite, c'est Claire Drainville qui a travaillé pendant 33 ans et demi pour TVA Trois-Rivières. Elle travaillait au département de l'acquisition. Une retraite bien méritée qui lui permettra de s'occuper encore plus de ses petits enfants, mais aussi d'avoir plus de temps pour son passe-temps préféré, la fabrication de bijoux. Peut-être un jour porterez-vous du Drainville, on ne sait jamais? Son conjoint Daniel lui est retraité depuis maintenant 2 ans, est-ce que ça veut dire que sa retraite vient de se terminer? Photo: Claire Drainville



## Savoir écrire!

Un concours d'écriture était organisé pour la première fois, par et pour les élèves de l'Institut secondaire Keranna. Sous l'initiative de Mme Rosemarie Ouellet-Paradis, élève de 5<sup>e</sup> secondaire, cette épreuve a fait appel à la créativité des élèves de l'école de manière volontaire. Les jeunes intéressés étaient invités à rédiger un texte sur le sujet et dans le format de leur choix. Et c'est Sandrine Chaput qui a été le coup de cœur du jury. De gauche à droite, Célyne Renaud, directrice générale par intérim, Rosemarie Ouellet-Paradis, initiatrice du concours, Sandrine Chaput, lauréate, Sonia Philibert, enseignante de français et Marie-Hélène Boucher, directrice des services pédagogiques. Absentes de la photo: Mmes Lyne Légaré et Christine Rivard. PHOTO MME LUCIE DUBOIS



## Vive les quilles!

Quoi faire pendant la période des Fêtes? Plusieurs en ont profité pour s'offrir quelques parties de quilles en famille. C'est ce qu'a fait Jean-Claude Baril qui, en compagnie de sa famille, s'est retrouvé au Quillorama du Carrefour Trois-Rivières-Ouest. Je soupçonne M. Baril d'être un habitué des quilles! Cet après-midi-là, il a joué une partie de 279 et il m'a mentionné que la semaine précédente, il avait joué pas une, mais deux parties parfaites. Photo: Jean-Claude Baril et son petit fils Louis-Philippe Thonon.



Un autre groupe de quilleurs émérites se sont retrouvés au Quillorama. Est-ce que les chapeaux de Noël ont porté chance? Chacun avait sa technique pour jouer. De la main gauche, de la main droite et même des deux mains, mais je ne vous dirai pas qui! Photo: Julie Lord, Laurie et Katheryne St-Germain-Bolduc et, à l'arrière, Loukas Savard.

JFD11623138

**Spécial d'hiver**  
**Deux**  
 Assiettes terre & mer avec langoustines et crevettes

**SEULEMENT 34,95\$**  
 pour 2 personnes  
 valide pour 2 ou 4 personnes

Quantités limitées  
 Mentionnez l'offre lors de votre réservation  
 Valable le samedi 11 janvier 2014

**Le St-Germain Bistro**

N'oubliez pas notre fameuse **fondue chinoise** au bœuf à volonté

**17,95\$**  
 / personne,  
 7 soirs sur 7

**NOUVEAU musicien pour vous divertir les samedis soirs**

Ne peut être jumelé à aucune autre offre et ne peut être payée avec une carte-cadeau.

**Réservation requise**  
 Valable sur présentation de cette annonce

**RÉSERVATION**  
**819 372-0607**

401, rue Saint-Roch  
 Trois-Rivières  
 st-germainbistro.com



# VOICI LA NOUVELLE CLA 2014.



Une marque de Daimler

CLAdachaine.ca

LA NOUVELLE CLA 2014. À PARTIR DE 33 900 \$\*.



Mercedes-Benz



© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. Modèle illustré : CLA 250 2014 avec ensemble Sport et jantes AMG à rayons multiples de 18 po (tous deux offerts en option). PDSF national : 36 000 \$. \* Le prix total du modèle CLA 250 2014 peut atteindre 36 760 \$ selon les régions. Prix de détail national suggéré par le fabricant présenté à titre d'information seulement. Le PDSF n'inclut pas les frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, ni tout autre produit ou service qui peut vous être offert par votre concessionnaire Mercedes-Benz. Le prix des véhicules peut changer et le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Veuillez communiquer directement avec votre concessionnaire pour connaître les prix applicables dans votre province.

**Mercedes-Benz Trois-Rivières**

4200, boul. Gene-H.-Krugler 819 373-2355

# BABILLARD COMMUNAUTAIRE

## Mieux vivre avec la fibromyalgie

L'Association de la Fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec offre gratuitement un cours d'initiation au Qi-gong le 13 janvier à 15h30 au CLSC de Shawinigan au 1265, rue Trudel, au local R-200. Cette discipline permet l'apprentissage de techniques simples pour mieux vivre avec la fibromyalgie. Mme Sylvie Harvey animera l'activité. Places limitées. Confirmez votre présence au 819 371-1458.

## Afeas Ste-Bernadette

L'Afeas vous invite à sa rencontre mensuelle le 13 janvier à l'église. Souper à 17h45 suivi d'un jeu-questionnaire sur la santé par Mme Nicole Dostaler. Bienvenue à toutes! Info: Ghislaine 819 375-9788 ou Jeanne 819 378-4376

## Activités de janvier à l'Âge d'Or de Sainte Marie-Madeleine

Activités régulières les 14, 21 et 28 janvier à 13 h. Le 28 janvier à 11h30: dîner des anniversaires. Lieu: 528 Notre-Dame est (secteur Cap-de-la-Madeleine) Info: Louise Lavoie 819 379-1629

## Accueil Féminin

Souper le 15 janvier à 18h30 à l'Hôtel Gouverneur à Trois-Rivières. Notre invitée sera Denise Drainville, directrice des groupes et guide au Club Voyages Super Soleil. Durant sa conférence, elle nous présentera la ville de

Boston et d'autres suggestions de voyages. Réservation auprès d'Eliane au 819 909-4227 ou par courriel: accueilfeminin3r@yahoo.ca, avant le 11 janvier.

## Reprise des activités des Femmes Dynamiques

Les Femmes Dynamiques de Trois-Rivières reprennent leurs activités au Centre des Ormeaux, 300, rue Chapleau, de 13h30 à 15h30. Le 13 janvier: Prévente des cartes de membres. Le 14 janvier: M. Frédéric Laflamme, animateur Radio-Canada. «Les défis du matin à la radio et de l'entrevue d'affaires publiques». Information: 819 376-4382 et/ou 819 377-1780

## Halte-garderie communautaire

La Maison des familles du Rivage offre un service de halte-garderie communautaire. Ce service sera disponible les vendredis et s'adresse aux enfants d'âge préscolaire qui ne portent plus de couches. Groupe d'au plus six enfants et ce, dans un milieu structuré et stimulant. Un coût minime est exigé par enfant. Ouvert à tous. Pour informations ou inscriptions 819 371-1633.

## Escadron 226

Les cadets de l'aviation Escadron 226 continuent leurs activités (exercices aventureux, vol en planeur et plusieurs autres activités surprises), les vendredis soirs à 18h30 sur la place d'accueil de l'école Chavigny, à partir du 10 janvier 2014, et c'est gratuit!

## Bénévoles recherchés

Pour janvier 2014, le Centre d'action bénévole Lavolette a un urgent besoin de bénévoles-cuisiniers pour son service de popote roulante. Vous avez le goût de vous joindre à notre équipe, composez le 819 378-6050!

## Mon autonomie... J'y tiens!

Le centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières offre un programme d'exercices gratuit aux personnes de 65 ans et plus; venez améliorer votre équilibre, votre force aux jambes et votre souplesse. Prochaine session hiver 2014: horaires et lieux variés dans le grand Trois-Rivières. Infos et inscriptions dès maintenant: 819 370-2200, poste 43206 (lundi au vendredi) ou poste 43601 (jeudi et vendredi).

## Camp de jour de la relâche à Bécancour

La Ville de Bécancour offre l'opportunité aux familles bécancouroises d'inscrire leurs enfants de 5 à 12 ans au camp de jour de la relâche. Nos animateurs dynamiques et expérimentés veilleront à faire de cette semaine hivernale, une série de journées amusantes et réconfortantes! Le coût pour les résidents de la Ville est de 50 \$ par enfant pour l'ensemble des activités. Les inscriptions doivent être effectuées avant le 16 février 2014 en ligne au [www.becancour.net](http://www.becancour.net), par la poste, ou directement à l'hôtel de ville de Bécancour, située au 1295, avenue Nicolas-Perrot, dans le secteur Bécancour.

## Compostelle: pèlerinage en photo et commentaires

À l'aide de photographies personnelles, des pèlerins parleront de leur chemin, des expériences vécues, des émotions ressenties. Ouvert à tous. Le 15 janvier 2014, de 19 h à 21 h à l'auditorium du pavillon De-la-Salle, 3750, rue Jean- Bourdon Trois-Rivières. Participation monétaire suggérée: 5\$ pour les visiteurs et 2\$ pour les membres. Information: Marc Aubray 819 375-6451



**VOUS ORGANISEZ DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES EN MAURICIE? FAITES-NOUS LE SAVOIR À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**TRR.REDACTION@QUEBECORMEDIA.COM**

## AVIS

Tous les dossiers de Dr. Patrick Fortier, chiropraticien ont été transférés au Dr. Robin Bélanger, chiropraticien 5217 boul. Gene H-Kruger, Trois-Rivières, 819-693-0871 (Mardi, Mercredi, Vendredi)

JF011647028

**FESTIGRILL**

**POUR UN MOIS DE JANVIER CHAUD-CHAUD-CHAUD!**

Une sélection de plats à partir de **9<sup>99</sup>\$\***

\* Le plat présenté de côtes levées et d'ailles Buffalo est à 15,99 \$. Pour une durée limitée. Présentation suggérée. Taxes en sus.

**LA CAGE AUX SPORTS**

JF011659365

**Achetez l'OR \$**

**BIJOUGRAM**

78 RUE FUSEY, TROIS-RIVIÈRES 819.373.9521



**UNE VALEUR DE PLUS DE 5 000\$**

**GAGNEZ** DU 26 AVRIL AU 3 MAI 2014

**UNE SEMAINE DE GOLF POUR 2 PERSONNES SOUS LE SOLEIL DE RIVIERA MAYA AU MEXIQUE**

**NOUVEL arrivage 2014**

HUGO BOSS LACOSTE

**Diamond HOMME**

5360, Boul. des Forges 819 376-3545

**BOUTIQUE POINT ZERO**

**15%** de rabais sur la nouvelle collection avec ce coupon

**819 840-0070**

\* Valide jusqu'au 02 mars 2014  
Ne peut être jumelé

 3730, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 697-2672

4, rue des Ormeaux, secteur Cap-de-la-Madeleine 819 697-2662

**cora** www.chezcora.com

**LE FORFAIT COMPREND :**

- Transport aller-retour en avion
- Sept (7) nuits d'hébergement en hôtel 5 étoiles en occupation double
- Quatre (4) rondes de golf sur des terrains de haut calibre
- Voiturettes électriques tous les jours
- Cadeaux pour tous les joueurs
- Banquet du championnat
- Tous les repas

JF011654453

**LES ATELIERS JEANCYR**

PORTES ET FENÊTRES

RBQ: 8003-0638-72

www.ateliersjeancyr.com

Nicolet Trois-Rivières  
616, rue Martin 2389, des Récollets  
Tél. : 819 293-4371 Tél. : 819 379-8171

**INSTITUT Visage & Corps**

ISABELLE LAUZIERE

Votre centre esthétique, médico-esthétique et de perte de poids

4030, Louis-Pinard, Trois-Rivières  
**819 697-0875**  
www.institutvisageetcorps.com

JF01579984

**Raymond DÉCORS**

M. Christian Moreau & Mme Caroline Périgny  
raymonddecors.com

**Résidentiel & commercial**

991, Boul. Thibeau, Trois-Rivières 819 375-9547

**PROCUREZ-VOUS LES COUPONS DE PARTICIPATION CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS**

\*Règlements du concours disponibles chez les marchands participants et au bureau de votre hebdomadaire

**L'Écho de Trois-Rivières**

EN COLLABORATION AVEC HEBDOS RÉGIONAUX QUÉBECOR Média

JF011674162

**GOLF VIRTUEL AGMM**



819 373-5121 poste 6518

www.michelmartingolf.com

JF011654462



**AUGER** 3725, Marie-Victorin, Nicolet 819 293-2121

CHEVROLET - BUICK - GMC CHEVROLET Choisir la route. www.augerautomobile.com

SANS FRAIS : 1 866 826-1596

JF011659405

**BEL - R** Portes & Fenêtres Manufacturier

Christian et Alexandre Rock Propriétaires

819 375-2237  
2625, rue St-Philippe  
Trois-Rivières

RUDSAK

**COLLECTION Liliane G. Hayes**

MANTEAUX DE TOUS GENRES HOMMES & FEMMES

www.lilianeghayes.com

4520 boul. des Forges | 819 379-9354

JF011604814

**15%** de RABAIS sur meubles et accessoires cadeaux

**ROYAUME** Luminaire T.R.O. Inc.

www.royaumeluminaire.com

Luminaire réduits de **10% à 50%** sur étiquettes rouges

6975, Boul. Jean XXIII, secteur Trois-Rivières-Ouest  
**819 377-5817**

JF011661756

Bijouterie

**La Perle Rare** INC.

819 372-1222  
Galeries du Cap  
www.bijouterielaperlerare.com

**NOUVEAU - SITE EN LIGNE TRANSACTIONNEL**

JF011658597

Serge Blondin, prop

**Ameublements du Port**

L'élégance au temps du confort

3350 boul. Louis-Frêchette, Nicolet (Québec)  
Tél : 819 293-4579 - fax 293-4522  
www.ameublementsduport.com

**metro PLUS** Fournier

**5\$** Rabais À l'achat de 500g de café torréfié

sur présentation de ce coupon Valable jusqu'au 2 mars 2014

Limite de 1 coupon par achat de 500g. Ne peut être jumelé à une autre promotion.

850, boul. Thibeau, Trois-Rivières 819 376-3028

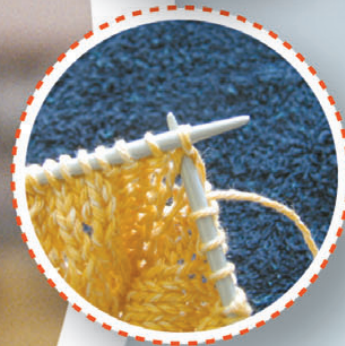
JF011638278

**ASSURANCES GILLES COSSETTE**

Partenaire de COURTIERS UNIS

Courtier en assurance de dommages  
Conseiller en sécurité financière

819 691-2751  
525, Barkoff, bur. 203, Trois-Rivières



Pour le PLAISIR,  
pour APPRENDRE...

**PRENEZ  
UN COURS!**

**Section SPÉCIALE**  
du mercredi 8 janvier 2014



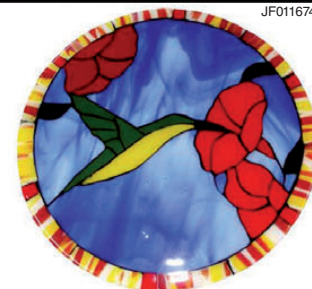
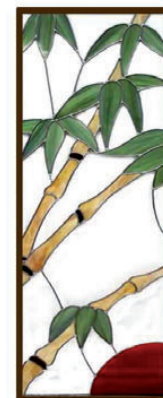
*Le Filon D'Art*

**Session de cours 2014**

**Cours de Bijoux, Vitrail et Fusion du verre**

**Pour tous les niveaux.**

**Venez découvrir un monde de possibilités**



**Le Plus Gros Distributeur en Région de Matériaux  
Pour Fabriquer vos Bijoux et Vitraux**

**138 Fusey Trois-Rivieres 819-373-5757**

JF011674991

Pour le PLAISIR,  
pour APPRENDRE.

# PRENEZ UN COURS!

## La philosophie du club

### Kunshi No Ken, l'art du poing est celui d'un sage!

On dit que le Karaté-do, la « voie de la main vide », amène l'homme à la sagesse. Le **Shito Ryu** est un style de karaté qui adhère au concept « **Kunshi No Ken** » : l'art du poing est celui d'un homme instruit ou d'une moralité respectable. C'est un inépuisable trésor pour tous les pratiquants, en raison notamment du nombre de techniques et de la richesse de ses quelque soixante-dix katas (enchaînements de mouvements selon une forme donnée).

Le corpus technique de l'école a conservé les katas ou formes anciennes, mais aussi les valeurs philosophiques et morales qu'elles sous-tendent ». Pour ceux et celles qui veulent comprendre le sens caché de nombreuses techniques courantes du karaté moderne, le Shito Ryu est la méthode incontournable.

On reconnaît à travers le monde quatre styles majeurs de karaté, mais le Shito Ryu est peut-être le plus complet, car ce style a intégré différents courants.

Notre méthode d'enseignement prévoit l'étude de chacun de ces courants en évitant toute interférence avec les autres.

Le Shito Ryu met l'accent sur différents concepts : une vie saine dans la bonne humeur, le renforcement physique, une silhouette harmonieuse, un corps tonique; c'est aussi un antidote contre la consommation d'alcool, des drogues, de la dépression et du stress de la vie moderne. Le Shito Ryu encourage les athlètes à travailler sur leur humilité, leur pacifisme et leur harmonie spirituelle par la discipline physique, une assimilation philosophique et une introspection méthodique de longue durée sur soi-même.

Pour terminer, voici les fondements du SHITO-RYU :

- \* Recherche la perfection du caractère
- \* Sois loyal
- \* Surpasse-toi
- \* Respecte les autres
- \* Abstiens-toi de toute conduite violente



## CLUB DE KARATÉ SHITO RYU

L'UNIFORME DE KARATÉ est GRATUIT pour toute nouvelle inscription au courant du mois de janvier.

DE L'ÉLITE  
AU DÉBUTANT

ANDRÉ PRONOVOST, 6E DAN WSKF



### DÉFI-KARATÉ\*

Horaire  
lundi - mercredi 19 h / 20 h

\* pour les personnes avec un handicap intellectuel

NOUVEAU -  
NOUVEAU - NOUVEAU  
4 à 9 ans 17 h 30 - 18 h 30  
tous les mardi-jeudi-vendredi

### KARATÉ ENFANTS

Samedi  
10 h 15 / 11 h  
11 h 15 / 12 h 15



Session de 14 semaines  
Du 06 janvier au 12 avril 2014

\*\* Carte de membre non incluse  
\*\*\*\* Assurance accident comprise  
avec la carte de membre

Défi-Karaté	70\$	80\$		
	1x sem.	2x sem.	3x sem.	4x sem.
-- à 9 ans	75\$	85\$	Non app.	Non app.
10 à 14 ans	90\$	105\$	115\$	Non app.
15 ans et+	100\$	115\$	125\$	130\$

[www.shitoryuquebec.org](http://www.shitoryuquebec.org)

POUR INFORMATIONS : [info@shitoryuquebec.org](mailto:info@shitoryuquebec.org) ou 819-690-6934



### MANIEMENT D'ARME

Mercredi  
Kobudo  
20 h / 21 h

### COURS DE KARATÉ

Horaire  
Mardi - jeudi - vendredi  
enfants 6-9 ans et 10-12 ans  
18 h 30 / 19 h 30  
13 ans et plus  
19 h 45 / 21 h 15

### AUTO-DÉFENSE

Formation en entreprise  
Horaire personnalisé  
Particulier ou en groupe



Pour le PLAISIR,  
pour APPRENDRE.

## PRENEZ UN COURS!

# La meilleure référence en matière de couture

De nos jours s'habiller coûte cher. Fabriquer soi-même ses vêtements sur mesure n'a jamais eu autant d'attrait. Pour réussir ses projets à coup sûr rien ne vaut une formation adéquate. Lorsqu'il est question d'apprendre l'art de la couture, que ce soit pour son plaisir ou dans le but d'en faire une véritable carrière, le nom de l'École Adrienne figure en tête de liste des meilleurs références.

En effet, depuis 1946, l'École Adrienne continue de transmettre les techniques qui assurent la réussite de vos projets. Les cours sont adaptés à tous les âges, à partir de 10 ans jusqu'aux beaux jours de la retraite. On y apprend les notions de base de couture pratique, les techniques de perfectionnement, le dessin de patron, la coupe, l'ajustement.

Les groupes comprennent un maximum de huit élèves afin que chacune (ou chacun) puisse recevoir une attention personnalisée. Dans des salles spacieuses et accueillantes, chaque élève

dispose d'une machine à coudre pour travailler en toute quiétude. La motivation et la passion sont omniprésentes dans les ateliers de l'École Adrienne.

C'est aussi un fait reconnu, les couturières diplômées de l'École Adrienne figurent parmi les candidates les plus recherchées dans tous les métiers de couture. Les connaissances qu'elles ont acquises, leurs bonnes méthodes de travail et leurs aptitudes à réussir avec assurances deviennent des atouts de premier plan.

Pour réussir avec le sourire, vous méritez ce qu'il y a de mieux. Si une formation en couture vous intéresse, pour votre plaisir personnel ou pour une ouverture vers une nouvelle carrière, choisissez la meilleure formation qui soit, celle qui vous offrira le maximum de compétences.

L'École Adrienne est située au 13, rue Duguay, à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine). Pour plus d'information sur les divers cours offerts et leurs horaires, contactez l'École Adrienne, au 819 375-6657.

## Entraînement... UNIQUE en mauricie!

Nataly L'Heureux, professeure de conditionnement physique depuis plus de huit ans et fière propriétaire du Centre Cardio Nat à Trois-Rivières.

Le Centre Cardio Nat est un centre de conditionnement physique privé qui a comme philoso-

phie de se démarquer en créant des cours de groupe UNIQUES EN MAURICIE et la volonté de donner son maximum! Que ce soit de l'entraînement privé, semi-privé ou en groupe, tous les entraînements sont supervisés par Nataly L'Heureux certifiée en cours de groupe et entraîneur privé. "Mon but avec ce Centre est de développer le goût de l'entraînement d'une façon différente, avec ma touche personnelle. Je transmets ma passion à mes clients et leur transmet mes valeurs comme la santé et le bien-être. Quand on veut, on peut.... Tel est ma devise! Je donne aux clients des résultats et la satisfaction du travail accompli!"

Au Centre Cardio Nat nous retrouvons de l'entraînement autant pour les hommes que pour les femmes quelque soit leur forme physique.

Venez découvrir les cours suivant : TRX, Focus T25, Spinning, Cardio Gymstick, Fesses d'enfer, Cardio Abdos, Énergie Workout, Bras de Fer et plus encore. Venez faire l'expérience du Centre Cardio Nat!





# École Adrienne

## ÉCOLE DE COUTURE

**13, rue Duguay, Trois-Rivières  
(Secteur Cap-de-la-Madeleine)**

**INFORMATION ET INSCRIPTION :  
819 375-6657**



**HÉLÈNE HÉROUX  
PROPRIÉTAIRE**

**Début des cours :  
Session Janvier 2014**

**Cours de couture pratique  
Cours de perfectionnement  
Cours de couture pour adolescent(e)  
le samedi**

**Pour adultes et adolescents**





# Centre Cardio Nat

Centre de conditionnement physique de Nataly L'Heureux

**VOUS VOULEZ VOUS RAFFERMIR ET MAIGRIR ?  
Vous voulez être en «SHAPE» et voir des résultats ?  
Le Centre Cardio Nat est pour vous!**

**Cours offert**

- Focus T25 NOUVEAU
- TRX
- Aéro Abdos
- Zéro Saut NOUVEAU
- Cardio Extrême
- Énergie Workout
- Aérobic Stretching NOUVEAU
- Spinning
- Fesses d'enfer

**Début des cours : 13 janvier 2014**

- Cours matin, midi et soir
- Cours privés, semi-privés et en groupe

**Inscription par téléphone du 5 au 9 janvier**  
**Vendredi 10 janvier de 12h à 19h au Centre Cardio Nat**  
**Samedi 11 janvier de 12h à 16h au Centre Cardio Nat**

529, rue du Père-Daniel, Trois-Rivières

**819 374-9471**

[www.centrecardionat.com](http://www.centrecardionat.com)

[centrecardionat@hotmail.com](mailto:centrecardionat@hotmail.com)



**Nataly L'Heureux**  
Propriétaire  
et professeure



Pour le PLAISIR,  
pour APPRENDRE.

# PRENEZ UN COURS!



## Le Judo un art et un sport

Le judo est à la fois un art martial et un sport olympique. Le club de judo Seikidokan est un organisme à but non lucratif accrédité au service de loisir de la ville de Trois-Rivières. Les cours de judo qui y sont offerts favorisent autant le développement physique que mental. Les groupes sont divisés par catégorie d'âge et de ceinture (niveau de connaissance du judoka). Nous y encourageons l'atteinte des objectifs personnels de chaque participant. Le club de judo Seikidokan offre des cours tant pour enfant, qu'adolescent, et adulte. Le participant pourra pratiquer autant le judo récréatif que compétitif. Notre équipe d'enseignement est des plus qualifiée pour répondre au besoin des participants de tous les niveaux. Nous offrons aussi, en partenariat avec l'académie les Estacades, le programme sport-études, pour ceux qui veulent concilier

études et sport. Le club de judo Seikidokan est aussi reconnu comme CRD ou centre régional de développement, par Judo Québec. Les résultats de ses athlètes aux compétitions ainsi que les nombreux prix obtenus tant par les entraîneurs, athlètes, arbitres et administrateurs et bénévoles démontrent la qualité du club. Au plaisir de vous accueillir!



**Club de judo Seikidokan**

► **Judo** ► **Aikido**

- ◆ Tarif d'affiliation en sus, payable une fois par année, à la fédération de judo du Québec
- ◆ habit de judo obligatoire

**\*2 fois/semaine  
+25\$**

**NOUVEAU**  
**JUDO PARENT-ENFANT**  
**4-5 ANS**  
**DÉBUT 8 FÉVRIER**

**PROFESSEURS**  
Yves Landry  
ceinture noire 6<sup>e</sup> dan  
François Noël  
ceinture noire 5<sup>e</sup> dan

**ENTRAÎNEURS  
ET ATHLÈTES  
RÉCIPIENDAIRES  
DE PLUSIEURS  
PRIX**

### JUDO

Sport olympique et art martial / enfants / adultes  
Récréatif / compétition / Sport étude • Professeur et entraîneur de qualité  
Groupe divisé par âge et niveau / Rabais famille

**ADULTE/ COMPÉTITEUR**  
Session hiver du 13 janvier au 30 mai 150\$

**ENFANT/ADOLESCENT\***  
Session hiver du 13 janvier au 19 avril. Entre 60\$ et 75\$  
Session hiver Printemps 21 avril au 31 mai. Entre 30\$ et 40\$

### Aikido

Emmanuel Desfossés,  
ceinture noire Aikibudo et Kobudo

**pour 16 ans et plus**  
13 janvier au 21 mai 2014 • 150\$



**Site des activités**  
Dojo de la bâtisse industrielle,  
terrain de l'exposition, Trois-Rivières

**Renseignements :**  
Brigitte Leduc 819 691-3091 • 819 378-9302

**www.seikidokan.qc.ca**

# PRENEZ UN COURS!

## Énergie Cardio Trois-Rivières déjà 10 ans !

**Josée Perreault et son équipe du centre Énergie Cardio depuis 2003, désire vous remercier pour votre fidélité depuis 10 ans du côté "elle" et cinq ans du côté mixte.**

### Josée Perreault

C'est avec une grande fierté que Josée tient les rênes du centre de conditionnement physique situé au coin de la rue Côte Rosemont. Avec en main un DEC en administration et l'expérience acquise auparavant avec la gestion du centre Énergie Cardio à Joliette. Son leadership, sa passion pour la santé des gens et sa détermination, lui permettent d'offrir à sa clientèle un centre de qualité avec des équipements modernes et qui se démarque de par l'excellence du service à la clientèle.

Dynamique, souriante et forte de caractère, elle a ouvert un centre mixte en août 2008, en plus du côté pour elle. Avoir la veine entrepreneuriale, c'est le cas de Mme Perreault: « Depuis mon très jeune âge, je savais que je serais propriétaire d'un commerce. J'ai vidé les comptes bancaire et même celui de ma fille pour démarrer le centre à Trois-Rivières. Maintenant, elle est directrice avec moi », mentionne-t-elle. Pendant quatre ans, cette entrepreneure dans l'âme gérait les deux centres (Joliette et Trois-Rivières). Dans le but de répondre aux besoins de la clientèle masculine, elle ouvrit un centre mixte en août 2008, en plus du côté pour elle déjà existant. Cet investissement a permis de doubler la superficie du centre afin d'y accueillir autant les hommes que les femmes.

Aujourd'hui, ce n'est pas moins de 1 M\$ qui ont été investis dans son entreprise. Dans la communauté, Josée Perreault est reconnue pour être avant-gardiste et proactive

autant pour les achats d'équipements, mais aussi pour son service à la clientèle. Mentionnons que le centre de Trois-Rivières est à la tête de tout le réseau Énergie Cardio à travers le Québec se démarquant par ses performances. Le centre de Trois-Rivières, est donc, une référence provinciale.

### Viviane Fiset

La fille de Josée, occupe le poste de directrice depuis près de six ans. Détentrice d'une technique de gestion de commerce et étudiante en management à l'Université du Québec à Trois-Rivières, amoureuse des sports depuis toujours, elle réunit ses deux passions.

### Geneviève Leclerc

Geneviève occupe le poste d'entraîneuse-chef depuis neuf ans. Détentrice d'un baccalauréat en kinésiologie de l'Université Laval, elle a toujours su que le milieu sportif lui correspondait. Pour elle, travailler chez Énergie Cardio est amusant et stimulant. C'est lors de sa 2e année de bac qu'elle débuta chez Énergie cardio. Dynamique et travaillante, elle sut démontrer qu'elle pouvait occuper le poste d'entraîneuse-chef de manière exemplaire par son encadrement, son leadership et sa passion.

### Trio efficace!

Ce trio se charge que votre période d'entraînement soit jour après jour toujours aussi agréable et que votre expérience soit positive.

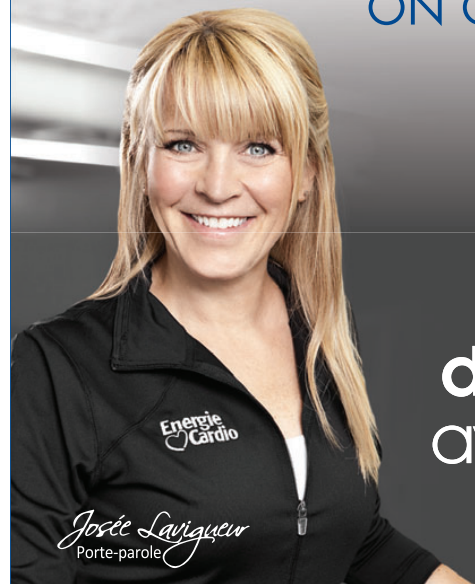
*Viviane Fiset, directrice  
Geneviève Leclerc, entraîneur-chef  
Josée Perreault, propriétaire.*



## Entraînement physique et cours en groupe

# Énergie Cardio

ON CHANGE LE MONDE



Je vous invite  
pour une  
séance  
d'essai gratuite\*  
avec entraîneur!

\* Sur rendez-vous, 18 ans et plus, détails au centre.

Plus de 70 centres au Québec  
et plus de 300 centres au Canada

✂

1 877 ÉNERGIE  
(363-7443)  
energiecardio.com

## Énergie Cardio

### CHÈQUE-CADEAU

# 50 \$

OFFRE EXCEPTIONNELLE  
MAINTENANT  
OU JAMAIS!

Applicable sur tous les types  
d'abonnements annuels.

AUCUNE EXCEPTION

Détails dans les centres. Valide entre le 27 décembre 2013 et le 10 février 2014. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Limite d'un chèque-cadeau par personne. Réduction de 50 \$ taxes incluses sur le coût total de l'abonnement annuel sélectionné, sur présentation de ce chèque-cadeau.

### HOMMES ET FEMMES

3015, côte Rosemont, local A  
(angle Jean XXIII)  
Trois-Rivières  
**819 697-1000**

### FEMMES SEULEMENT

3015, côte Rosemont, local B  
(angle Jean XXIII)  
Trois-Rivières  
**819 697-1000**

Suivez-nous!



**energiecardio.com**  
Autres centres 1 877 ENERGIE

Pour le PLAISIR,  
pour APPRENDRE.

# PRENEZ UN COURS!

## L'apprentissage du MIEUX-VIVRE par le sport!

trouve son compte que ce soit avec les katas, les armes, les auto-défenses ou le combat. Le cardio-kickboxing est le cours qu'il vous faut si vous désirez évacuer votre énergie négative et vous mettre en forme. Ce cours est composé de mises en forme et d'une partie où on apprend des techniques de coup de poing et de coup de pied. Si vous voulez avoir une forme d'enfer, vous devez essayer le cours de power fitness ; un entraînement cardio-vasculaire et musculaire. Nous offrons aussi un cours unique à Trois-Rivières. Il s'agit du krav maga, une discipline d'autodéfense pour prévenir les agressions physiques. Nouvellement arrivé, le zumba vous fera bouger sur des rythmes internationaux. Venez vivre l'expérience avec nous !

Ouvert depuis janvier 2013, Karaté YosanRyu offre cinq disciplines sportives pour tous les âges. Le karaté pour les enfants commence dès l'âge de trois ans, c'est une préparation pour la vie avec des valeurs comme le respect, la discipline et l'estime de soi, tout en s'amusant. Il n'y a pas d'âge pour le karaté, chacun y

Shihan Patrick Lavallée entouré des ses instructeurs et ceintures noires.



UNE ÉCOLE RECONNUE AU NIVEAU INTERNATIONAL

**50%** de rabais sur l'inscription d'un 2<sup>e</sup> membre d'une même famille

**DES COURS POUR TOUS**

- Auto-Défense Krav Mega
- Cours spécialisés à partir de 3 ans
- Cours parent-enfant
- Kata, Kata musical
- Combat

**COURS DE MISE EN FORME**

- POWER FITNESS
- KICK BOXING

**15%** de rabais pour les 10 premiers nouveaux membres de 2014

**INSCRIPTION EN TOUT TEMPS  
RÉSERVEZ VITE VOTRE PLACE!**

Instructeur chef : Sempai Anthony Gadoury Double champion du monde  
109, rue Laviolette, suite 102, Trois-Rivières | 819 383-5110  
[www.karateyosanryu.com](http://www.karateyosanryu.com)

JF011674866



Bain de nature



Balades et trouvaillies



Groove urbain



Pulsion plein air



Foules en fête



Sourires garantis



Pure évasion



Pied citadin

Nouveau! Les Ambiances vacances de la Mauricie [www.monambiancevacances.com](http://www.monambiancevacances.com)

JF01756519

## PÊCHE BLANCHE EN MAURICIE

# Quatre endroits pour pêcher sur la glace cet hiver

**Amateurs de pêche, n'oubliez pas que celle-ci se pratique également en hiver! La pêche blanche, également appelée la pêche sur la glace, est une activité familiale accessible à tous. Plusieurs endroits en Mauricie vous invitent à taquiner le poisson que ce soit sur un lac ou sur une rivière gelée.**



**MARIE-FRANCE BOLDUC**

marie-france.bolduc@quebecormedia.com

**La célèbre pêche aux petits poissons des chenaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade**

Cette pêche originale et unique en

Mauricie se déroule dans de petites cabanes chauffées et ce à chaque année, du 26 décembre au 15 février (l'horaire peut varier selon la température). Toujours au chaud, vous n'avez pas à sortir de la cabane pour pêcher puisque le trou de pêche se situe à l'intérieur de la cabane. De plus, le poisson (poulamon) est toujours au rendez-vous et en grand nombre de jour comme de nuit! La pêche aux petits poissons des Chenaux, c'est un évènement familial à ne pas manquer en hiver, avec une foule d'activités gratuites qui entourent la pêche comme la glissade, la patinoire et les balades en tramway.

**Pourvoirie du Lac Blanc à Saint-Alexis-des-Monts**

L'air est vivifiant, le soleil hivernal

plombe? Alors, tout le monde dehors! Des moments grisants attendent les amateurs de pêche dans ces larges espaces d'un blanc étincelant. Petits et grands adoreront la pêche sur les lacs gelés, une activité de plein air excitante!

**Pourvoirie Club Hosanna à Trois-Rives**

Au Club Hosanna, découvrez la pêche sur la glace, cette activité formidable où plaisir et poissons sont au rendez-vous! N'oubliez pas votre permis de pêche, il est requis sur ce site. Limite de prises par droit de pêche par jour: 10 truites. Location de cabane à pêche: 40 \$ par personne.

**Centre d'Aventure Mattawin à Trois-Rives**

Au Centre d'Aventure Mattawin,

vous partirez à l'aventure en compagnie d'un guide pour vous rendre sur un magnifique lac où vous aurez la chance d'apprendre les techniques de pêche à la truite mouchetée sur la glace.

Votre guide expérimenté dans ce domaine vous donnera tous les bons conseils pour vous assurer une bonne pêche afin que vous puissiez déguster le fruit de vos efforts!

Le forfait inclus le transport en autoneige, le droit de pêche et l'équipement, le guide expérimenté et pour bien finir la journée, la dégustation de truite fraîchement pêchée du lac!

Pour d'autres suggestions où taquiner le poisson en hiver, rendez-vous sur notre blogue au [www.blogue.tourismemauricie.com](http://www.blogue.tourismemauricie.com)

Sur ce, bonne pêche et bonnes prises!



PHOTO MICHEL JULIEN

## Fermeté du tissu du cou

**Derma-Lifte COLOSTRUM** contre les outrages du temps, combat l'apparence des rides.

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème anti-rides peut donner au cou une apparence plus ferme.

**Derma-Lifte COLOSTRUM** a créé une préparation crémeuse à base de COLOSTRUM, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.



Deux pots pour le prix d'un seul.  
En vigueur du 11 au 16 janvier 2014.  
Jusqu'à épuisement des stocks.



**LIGNE OUVERTE** Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur **CKBN-FM Bécancour 90,5 FM** samedi de 8h à 9h.



Retrouvez les articles de Tourisme Mauricie sur [blogue.tourismemauricie.org](http://blogue.tourismemauricie.org)

et sur [facebook.com/tourismemauricie](https://www.facebook.com/tourismemauricie) [twitter.com/mauricie](https://twitter.com/mauricie)

**Boutique Vitavie au naturel**  
5455, boul. des Forges  
Trois-Rivières

**Commandes postales**  
819 378-7777

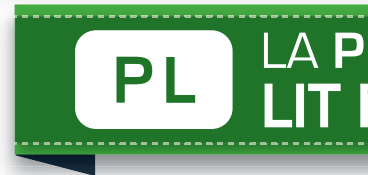
[www.bio-actif.com](http://www.bio-actif.com)

JF017608905

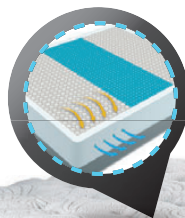
# Dernière chance



Fabriqués au Canada



Nouvelle collection  
*Signature*  
Par **KINGSDOWN**



Jusqu'à 2794  
ressorts ensachés  
Le confort ultime  
Une exclusivité PM



**Jusqu'à 50% d'escompte + Payez en 12 versements sans frais, sans intérêt\***



Simple 39" 199\$\*  
Double 54" 329\$\*  
Grand 60" 399\$



Simple 39"	Double 54"
249\$	399\$
Grand 60"	Très grand 78"
449\$	699\$
Simple 39"	Double 54"
399\$	599\$
Grand 60"	Très grand 78"
699\$	999\$

**KINGSDOWN**  
100 ans d'innovation pour le sommeil

**Jusqu'à 30% d'escompte sur tous nos lits escamotables**

Le Contemporain



Lit double Contemporain  
~~1399\$~~  
**999\$**

L'URBAIN



Lit double Urbain  
~~1999\$~~  
**1399\$**

Cadre urbain de 2,5" inclus

Les sommiers sont en sus. \* Sujet à l'approbation du crédit. Achat minimum de 599\$ avant taxes. Détails en magasin.

Les tours de rangements sont exclues. Moulures de tête, matelas, bureau et autres.

**Recherchez l'enseigne La Place du Matelas dans nos 8 territoires et économisez**



**Trois-Rivières**  
5965, boul. Jean XXIII,  
Voisin de Maxi, G8Z 4N8  
Tél. 819 841-4243

[www.lesplaces.ca](http://www.lesplaces.ca)

**QUÉBEC**  
1100, rue Bouvier,  
Voisin de Club Jouet  
G2K 1L9  
Tél. 418 780-8912

**Ste-Foy**  
1279, Aut. Duplessis,  
Voisin de Cinéplex-Odéon  
G2G 2B5  
Tél. 418 780-3689

**Beauport**  
2813, Ave Saint-David,  
Derrière le Mc Donald  
G1C 0J3  
Tél. 418 614-6823

**Lévis**  
110, rte Kennedy,  
Voisin de PFK  
G6V 6C9  
Tél. 418 830-1414

**Shawville**  
80,  
Voisin de  
Lo  
Tél.

# : Solde d'après Noël

PLACE DU MURAL



PA

LA PLACE DES ARMOIRES



Escompte motables



Nous élaborons votre plan 3D pour créer la cuisine de vos rêves sur mesure

**Jusqu'à 50% d'escompte + une Hotte et un évier de luxe en cadeau**  
Valeur de plus de 1000\$

Le Shaker



Lit double Shaker  
~~2299\$~~  
**1599\$**

Le Classique



Lit double Classique  
~~2199\$~~  
**1499\$**

Elles sont disponibles à partir de 199\$. Accessoires toujours vendus séparément.



Cette cuisine de 25 pi. li. tout inclus  
**8 999\$**

**Gratuit**

**Gratuit**

**INCLUS:**  
Comptoirs avec retombées au sol, poignées, pourtour urbain et installation professionnelle.

Exclus: Bancs, accessoires, éviers, électroménagers, taxes de vente, etc.

Valide sur commande effectuée entre le 6 janvier et le 17 février 2014\*  
Certaines collections peuvent être exclues.

**dans nos 3 départements**

St-Jean-de-Matigues, Bce  
10, rte Carter,  
à l'issue de la sortie 91  
local 20, G6E 0B2  
Tél. 418 387-3635

Chicoutimi  
1531, boul. Talbot,  
Voisin de Moores  
G7H 4C3  
Tél. 418 973-4216

Trois-Rivières  
5965, boul. Jean XXIII  
Voisin de Maxi  
G8Z 4N8  
Tél. 819 841-4243

Val d'Or  
770, 3<sup>e</sup> avenue  
Voisin du Shooter's  
J9P 1S9  
Tél. 819 874-2448

**Ens. de literie en cadeaux avec tout achat de lit ajustable**



**50% d'escompte**

Lit ajustable avec matelas de mousse ultra rigide Format individuel  
~~2499\$~~  
**1249\$**  
ou 104\$/mois



# LA VIE EN MAURICIE



**MARIE-ÈVE CAMPEAU**  
marie-eve.campeau@tva.ca



## Suggestions de sorties

<b>À partir du 10 janvier</b>	<i>Quelques heures de printemps</i> Cinéma Tapis Rouge
<b>10 au 12 janvier</b>	<i>Les Misérables</i> Salle Anais-Allard-Rousseau
<b>11 janvier</b>	<i>Défilé du Carnaval de Gentilly</i> boulevard Bécancour
<b>14 janvier</b>	<i>Ligue d'Improvisation Mauricienne</i> Salle Louis-Philippe- Poisson

## À voir, à lire, à faire...

Ouf! Je ne sais pas pour vous, mais de mon côté, le froid intense et la quantité de neige assez impressionnante reçue au cours du mois de décembre ont amplifié mon envie de partir vers une destination plus chaude et ensoleillée! Voilà pourquoi la semaine dernière, je vous proposais une entrevue avec la présidente de Voyages à rabais, afin qu'elle nous transmette ses conseils pour la préparation de notre prochain voyage dans le Sud! En voici quelques-uns que j'ai retenus pour vous :

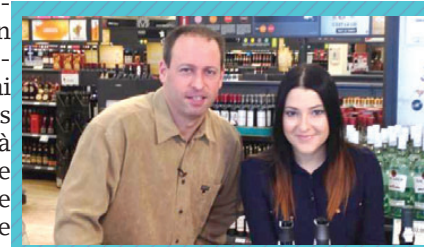


PHOTO CLUB MED

- Cuba, Riviera Maya et Punta Cana sont parmi les destinations soleil les plus populaires.
  - Le Costa Rica, le Honduras et l'El Salvador sont des destinations écotouristiques qui gagnent en popularité.
  - Il n'y a pas de critères fixes pour déterminer le nombre d'étoiles attribuées à un hôtel.
  - Quand le prix d'un forfait vous convient: réservez!
- Quelle que soit votre destination pour vos prochaines vacances, je vous souhaite de bien en profiter et si vous désirez en savoir plus, je vous invite à revoir mon entrevue sur le sujet sur la page Facebook de *La Vie en Mauricie!*

## Chronique SAQ!

Jeudi dernier dans le cadre de sa chronique, Marc-André Lefebvre nous offrait un spécial sur les portos. Il en existe de différentes couleurs et tout comme le vin, j'ai remarqué que plus le liquide est vieilli, plus son prix est élevé! On peut le déguster à l'apéro ou comme digestif, et il s'accorde bien avec certains fromages salés, de par le contraste avec le côté aromatique qu'offre le porto sucré. Si on prend pour exemple le porto vintage, on suggère des fromages tels le Roquefort, le Gorgonzola et le Saint Agur. Pour un porto blanc, les amandes salées sont un bon choix et pour le 20 ans d'âge, on peut faire preuve d'un peu plus de créativité en l'accompagnant d'une crème brûlée ou d'une tarte au miel et aux amandes. On retrouve également différentes recettes impliquant une sauce au porto, et même certains desserts, comme des cerises au porto sur glace à la vanille.



Pour plus de détails sur les portos dont nous a parlé Marc-André, rendez-vous sur la page Facebook de la Vie en Mauricie pour revoir sa chronique.

## Coup de cœur de la semaine

Le 1<sup>er</sup> janvier est derrière nous, mais les résolutions que nous avons prises avec l'arrivée de la nouvelle année se trouvent droit devant! Perdre du poids, arrêter de fumer et se remettre en forme figurent tous les ans parmi les résolutions les plus populaires. Je sais... Plus facile à dire qu'à faire! C'est pourquoi mon coup de cœur cette semaine revient à la nutritionniste Chantal Poirier, avec qui j'aime beaucoup collaborer et qui, dans le cadre de sa chronique de mardi dernier, nous parlait de résolutions santé. Est-ce qu'une cure de désintoxication est nécessaire pour débarrasser notre corps de tous les excès du temps des Fêtes? Eh bien non! Des solutions plus saines sont à privilégier et à l'intérieur de cette chronique, une phrase m'est restée en tête : « On a tout ce qu'il faut ». En effet, notre corps possède déjà tout ce dont il a besoin pour filtrer et se débarrasser par lui-même de ce qui ne lui convient pas. Mais au-delà du côté scientifique, j'aime prendre cette phrase à un second niveau et me dire que peu importe notre résolution, nous avons ce qu'il faut à l'intérieur de nous pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en début d'année. Pour 2014, je nous souhaite donc de tenir nos résolutions, et surtout, de croire en nos capacités de pouvoir le faire!

## À venir...

Prochainement à **La Vie en Mauricie**:

- Le Défi Nordique au Parc de la Mauricie
- La soirée Mademoiselle est de retour!
- Les dons de plasma



### Est-ce qu'il vous arrive :

- de ressentir moins de force dans vos jambes?
- de circuler sans éclairage la nuit?
- de monter sur une chaise pour atteindre l'armoire du haut?
- de prendre des produits naturels avec les médicaments prescrits par votre médecin?
- d'avoir moins d'équilibre ou de tomber?
- de sauter des repas ou de manger très peu?

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, vous êtes à risque de faire une chute et de vous blesser. Les blessures peuvent diminuer votre capacité à faire vos activités de tous les jours. Le service de prévention des chutes de votre Centre de santé et de services sociaux peut vous aider. N'hésitez pas à le contacter.

**CSSS de Trois-Rivières**  
Tél. : 819 370-2100

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de la Mauricie  
et du Centre-du-Québec

# Arts et spectacles

**MATTHIEU  
MAX-GESSLER**

matthieu.max-gessler@quebecormedia.com



Tous les spectacles de la région, tous les jours, sur

**www.lechode  
troisrivieres.ca**

«EAUX TROUBLES – DE L'INTÉRIEUR SANS PUDEUR»

## Coucher son âme sur papier

**Si écrire la biographie d'une personnalité connue est quelque chose d'habituel dans le monde de l'édition, il en va autrement lorsqu'on écrit sur la vie d'une illustre inconnue. C'est donc un pari risqué qu'a fait l'écrivaine en herbe Andrée Baribeau, originaire de Saint-Marc-des-Carrières, en couchant sur papier son histoire et son âme. Un pari toutefois réussi haut la main.**

*Eaux Troubles – de l'intérieur sans pudeur* nous raconte les péripéties d'Andrée, de son enfance à celle de son fils Billy, en passant par plusieurs déceptions et tragédies amoureuses et son exil sur la Côte-Nord, puis aux Îles-de-la-Madeleine. Un parcours souvent ardu, parsemé d'expériences spirituelles, mais aussi traumatisantes, dont le viol qu'elle a

**«Je n'ai pas peur du regard de l'autre et je n'ai pas écrit pour chercher l'attention. Au contraire, je voulais me détacher de tous ces personnages que j'ai été.»**

ANDRÉE BARIBEAU

subit enfant.

«Écrire ce livre a été une libération et une guérison pour moi, confie l'auteure. Mais le ménage avait été fait face à ce viol. Je pense plutôt que le pire bout à écrire est celui sur mon ex-conjoint, qui m'a fait vivre beaucoup de violence verbale et physique.»

Au-delà de sa vie racontée en courtes scènes, Andrée Baribeau présente sa vision et ses souvenirs de plusieurs pans de l'histoire de la société québécoise. L'auteure permet au lecteur de découvrir – ou de se rappeler, selon l'âge – les mœurs d'un Québec pas si lointain. Le combat d'Andrée contre le machisme de ses collègues, alors qu'elle devient la première chauffeuse de taxi de Gagnon, défunte ville minière de la Côte-Nord, a de quoi faire réfléchir même les moins féministes d'entre nous.

**Un sens inné des descriptions**

En plus des portraits sociaux, *Eaux*



**Avec son premier roman, *Eaux Troubles – de l'intérieur sans pudeur*, Andrée Baribeau nous emmène sur ses traces, celle d'une femme à la fois forte et fragilisée par des expériences de vie desquelles tout un chacun peut tirer des leçons... ou du moins une réflexion.** PHOTO GRACIEUSETÉ

*Troubles* s'avère extrêmement riche en images. Andrée Baribeau dépeint avec naturel et brio les paysages dans lesquels elle a évolué, permettant au lecteur de voir avec ses propres yeux, sans pour autant le perdre dans les détails.

«J'écris au présent, même si c'est plus difficile pour un écrivain, ça fait en sorte que je livre mon ressenti dans mes descriptions. J'aime observer, mais je ne m'attarde pas sur les détails, plutôt sur l'ensemble. Quand j'écris quelque chose, je le revis et les images viennent toutes seules», explique-t-elle.

**Meilleur qu'une télé-réalité**

On ne peut s'empêcher de se sentir un peu voyeur en tournant les pages d'*Eaux*

*Troubles*, comme si l'on épiait nos voisins à leur insu. Un sentiment vite dissipé une fois plongé dans la lecture, bien plus palpitante que la plus populaire des émissions de télé-réalité. Pourtant, Andrée est loin de se sentir comme une exhibitionniste.

«Je ne suis pas attachée à cette histoire-là, je n'ai pas peur du regard de l'autre et je n'ai pas écrit pour chercher l'attention. Au contraire, je voulais me détacher de tous ces personnages-là que j'ai été», affirme-t-elle sereinement.

**Après la réalité, la fiction**

Alors que son premier ouvrage sera réédité sous peu, Andrée Baribeau travaille déjà depuis quelques mois sur un

nouveau roman.

«Certains vont considérer ça comme de la fiction, mais ça n'en est pas vraiment. C'est sûr qu'il y a un peu de moi dans cette histoire-là, qui tourne autour d'un personnage très particulier qui n'a pas le don de la parole», se contente-t-elle de révéler.

Publié aux Éditions de L'Apothéose, *Eaux Troubles* est disponible dans la plupart des librairies, mais les intéressés devront probablement le commander pour pouvoir mettre la main dessus, du moins, en attendant sa réédition qui ne devrait pas tarder. Un livre passionnant du début à la fin et qui, espérons-le, sera suivi par plusieurs autres, tout aussi savoureux!

## PARTY DE QUÉBEC ISSIME

## Séduction à deux sens

**Le spectacle *Party de Québec Issime* a fait définitivement fait mouche lors de son passage à Trois-Rivières, les 27 et 28 décembre derniers, à la Salle J.-Antonio-Thompson. Si les interprètes ont conquis le public trifluvien, l'énergie de ce dernier semble également avoir marqué les artisans du spectacle.**

**MATTHIEU MAX-GESSLER**

matthieu.max-gessler@quebecormedia.com

L'énergie était palpable dans la salle J.-A.-Thompson, le 28 décembre dernier. Les numéros musicaux s'enchaînaient dans des blocs thématiques, chacun présentant un pan de l'histoire moderne de la musique, du rock trépidant d'Elvis Presley à la *pop* burlesque de Lady Gaga.

Les musiciens, chanteurs – dont Bryan Audet, originaire de Saint-Élie-de-Caxton et découvert par le Québec avec *Star Académie* – et danseuses ont livré une performance sans accroc, sans jamais paraître essoufflés malgré les nombreux changements de costumes et de rythmes.

Les spectateurs, pour leur part, ne se sont pas gênés pour se lever, taper des mains... bref, faire le *party*. Cette réceptivité semble d'ailleurs avoir marqué la

troupe de chanteurs, musiciens et danseuses, à en croire le producteur du spectacle, Robert Doré.

«Je n'étais pas là, mais la troupe m'a dit: on n'a jamais vu une salle autant embarquer, rapporte-t-il. Vendredi, c'était déjà impressionnant, mais samedi, c'était l'hystérie!»

#### Un changement réussi

Il s'agit de la deuxième année où *Party* est présenté dans une salle de spectacle. La production était auparavant présentée sur des pistes de danse. Le changement semble toutefois avoir réussi.

«C'était une production qui était utilisée seulement pour le corporatif, le concept était vraiment interactif. Depuis l'an dernier, on lui a donné un niveau de salle», explique M. Doré.

L'interactivité était toujours au rendez-vous, avec des artistes qui ne se sont pas privés du plaisir de réchauffer la salle et l'inciter à bouger... ce pour quoi cette dernière ne s'est pas fait prier!

#### Un éventuel retour?

Depuis 11 ans, *Party* envahit la scène saguenéenne avant de se transporter, pour quelques soirs seulement, dans une autre ville du Québec. S'il serait égoïste de vouloir garder pour Trois-Rivières le



**Du rock trépidant d'Elvis Presley à la *pop* burlesque de Lady Gaga, les spectateurs du *Party de Québec Issime* en ont eu plein les yeux et les oreilles.** PHOTO GRACIEUSESET

privilege de recevoir la troupe à nouveau, il s'agit d'une destination que va certainement garder en mémoire Robert Doré.

«Si on avait pu, on aurait certainement fait d'autres représentations! On va sûrement revenir, ça a tellement été un suc-

cès», promet le producteur.

D'ici là, la Salle J.-A.-Thompson accueillera à nouveau la troupe de *Québec Issime*, cette fois-ci avec son spectacle de *Céline Dion à la Bolduc*, du 16 juillet au 30 août prochains.

PREMIÈRE  
LUNDI



LA NOUVELLE SÉRIE CHOC  
DE RÉJEAN TREMBLAY

TVA

LES  
JEUNES  
LOUPS  
21h

REVOYEZ SUR  
illico

• CANAL 900  
• ILLICO.TV  
• ILLICO MOBILE

f lesjeunesloupsTVA

@JeunesLoupsTVA

tva.canoe.ca



**8** SALLES DE  
**CINÉMA**  
ULTRAMODERNES ET CONFORTABLES

**14** ALLÉES DE  
**QUILLES**  
POUR VOUS SERVIR

SALON DE  
**7** TABLES DE  
**BILLARD**



À L'AFFICHE



À L'AFFICHE



DÈS LE 10 JANVIER



★ 22 JANVIER 2014 - 19H ★

## LA GRÈCE : LES ILES, LA CRÈTE ET LE CONTINENT

LAISSEZ-VOUS EMPORTER PAR LES AVENTURES ENSOLEILLÉES DE YANNICK, MARIE ET DE LA PETITE SOFIA À TRAVERS LA GRÈCE, LE BERCEAU DE L'ANTIQUITÉ. D'ATHÈNES, SA CAPITALE, AUX ÎLES MYSTIQUES DES CYCLADES COMME SANTORINI OU MYKONOS, EN PASSANT PAR DES ENDROITS MONDIALEMENT RECONNUS COMME LE PÉLOPONNÈSE, LA CRÈTE ET LES MÉTÉORES, LA GRÈCE VOUS SERA PRÉSENTÉE SOUS TOUTES SES COUTURES!



FILM DE VOYAGE



GRÈCE

## DU NOUVEAU AUX CINÉMAS BIERMANS :

7 CINÉMAS INDÉPENDANTS, DONT LES CINÉMAS BIERMANS, S'ASSOCIENT AFIN D'ACCUEILLIR EN GRANDE PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS REJOIGNANT DÉJÀ PLUS DE 855 000 PERSONNES LORS DE REPRÉSENTATIONS EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ DANS LES CINÉMAS D'EUROPE, NOUS SOMMES FIERS DE VOUS OFFRIR EN EXCLUSIVITÉ CANADIENNE LES MEILLEURES PRODUCTIONS D'UN DES PLUS GRANDS OPÉRAS DU MONDE. CE SERA L'OCCASION IDÉALE POUR NOTRE CLIENTÈLE DE DÉCOUVRIR LES PLUS GRANDES ŒUVRES DU RÉPERTOIRE DANS DES DISTRIBUTIONS EXCEPTIONNELLES ET DES MISES EN SCÈNE GRANDIOSES.

« LA SÉLECTION 2014 MET À L'HONNEUR LA CRÉATION. PARMIS LES SEPT REPRÉSENTATIONS DIFFUSÉES, CINQ SERONT DES NOUVELLES PRODUCTIONS, PERMETTANT D'APPRÉCIER LES FORCES VIVES, TANT ARTISTIQUES QUE TECHNIQUES, DE CETTE PRESTIGIEUSE MAISON » PRÉCISE NICOLAS JOEL, DIRECTEUR DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS.

### ADMISSION GÉNÉRALE 20\$ CHACUN

**AIDA**, JEUDI 23 JANVIER 2014 ET DIMANCHE 2 FÉVRIER 2014

**LES PURITAINS**, JEUDI 27 FÉVRIER 2014 ET DIMANCHE 9 MARS 2014

**LA BELLE AU BOIS DORMANT**, JEUDI 20 MARS 2014 ET DIMANCHE 30 MARS 2014

**LA JEUNE FILLE DE L'OUEST**, JEUDI 24 AVRIL 2014 ET DIMANCHE 4 MAI 2014

**TRISTAN ET ISOLDE**, JEUDI 12 JUIN 2014 ET DIMANCHE 22 JUIN 2014

**LA TRAVIATA**, JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 ET DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014

**BALANCHINE / MILLEPIED**, JEUDI 16 OCTOBRE 2014 ET DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014

1553, BOULEVARD HUBERT-BIERMANS - SHAWINIGAN, QUÉBEC - TÉLÉPHONE : (819) 539-8899

WWW.PLACEBIERMANS.COM

## CHRONIQUE DÉCO/DESIGN



Maryse Gauvin,  
Propriétaire

### CHRONIQUE DÉCO 3 : le rôle du designer

Il y a plusieurs mythes qui entourent les designers. L'un des plus répandus est qu'il faut avoir un budget énorme pour se payer les services d'un professionnel du design. En réalité, les designers peuvent vous faire épargner temps et argent, et surtout, vous éliminer beaucoup de stress.

#### NOS COMPÉTENCES

Les designers sont des professionnels à l'affût des dernières tendances qui peuvent vous aider à :

- dresser une liste de vos besoins, vos priorités et votre budget,
- concilier les goûts et les attentes des personnes impliquées dans le projet,
- combiner look et fonctionnalité,
- planifier l'espace, déterminer les éléments que l'on conserve ou que l'on élimine,
- rechercher les matériaux, accessoires et valider les choix avant l'achat,
- établir un calendrier des travaux réalistes avec des sous-traitants qualifiés.

#### UNE HISTOIRE DE COMPLICITÉ...

La déco, c'est avant tout un travail d'équipe! La complicité client-designer est primordiale et c'est cette connexion harmonieuse que vous devez rechercher avant tout.

Allez-y, faites confiance à votre designer, acceptez de sortir de votre zone de confort et de laissez aller votre imagination. Les résultats seront spectaculaires!

Maryse

Les intérieurs  
Maryse Gauvin inc.

2950, boul. St-Jean  
Trois-Rivières (Place René-Carle)  
819 374 1944  
www.marysedeco.com



Salon des  
futurs  
mariés  
&  
bal de finissants  
de Trois-Rivières

24-25-26 JANVIER 2013  
À LA BÂTISSE INDUSTRIELLE

ENTRÉE  
8\$

LA RÉFÉRENCE POUR LE PLUS BEAU  
JOUR DE VOTRE VIE !

SECTION BAL DE FINISSANTS :  
Découvrez les tendances mode  
Venez rencontrez plus de 80 exposants locaux

Vendredi 18h à 21h  
Samedi 12h à 18h  
Dimanche 12h à 17h



## CULTUREL EN BREF



Le spectacle de danse *Ô lit!*, de la chorégraphe Hélène Langevin sera présenté le 19 janvier à la salle Anaïs-Allard-Rousseau. PHOTO YOUTUBE

### Ô lit!

Le spectacle de danse *Ô lit!* sera présenté à la salle Anaïs-Allard-Rousseau le 19 janvier prochain, à 14h. Berceau de l'amour, lieu de rêverie et de solitude, terrain de découvertes et de jeux, le lit pour l'enfant est un endroit intime et privilégié. Dans *Ô lit!*, la chorégraphe Hélène Langevin explore quatre moments de l'enfance pendant lesquels bébés, enfants et adolescents font de leur lit le territoire de tous les possibles. Des premiers mouvements d'éveil aux débordements de l'adolescence, la danse exprime des univers contrastés où la poésie se confronte à l'énergie, et la réalité au rêve. *Ô lit!* sera précédé d'un atelier de création d'un coussin décoratif parent-enfant gratuit, à partir de 13h. Places limitées.

### Spectacle de Jimmy Hunt

Jimmy Hunt sera de passage à la salle Louis-Philippe-Poisson, le 18 janvier à 20h, pour présenter le son folk, parfois électro, de son dernier album «Maladie d'amour», auquel ont participé le claviériste et «programmeur de choses électroniques» Christophe Lamarche-Ledoux et le multi-instrumentiste Emmanuel Éthier. Le coût du spectacle est de 25 \$.

### Inscriptions pour la semaine de relâche

Cette année encore, la Maison de la culture organise un camp de jour pendant la semaine de relâche. Au menu: rires, découvertes et expérimentations amusantes avec des animateurs dynamiques. L'horaire du camp de jour est de 9 h à 17 h. Des services de garde seront également disponibles de 7 h à 9 h et de 17 h à 18 h. Pour plus d'informations, contactez Gabrielle Thériault au 819 372-4614, poste 1374, ou par courriel au gtheriault@v3r.net. Vous pouvez également vous procurer le formulaire d'inscription au [www.culture.v3r.net](http://www.culture.v3r.net), dans les bibliothèques de la ville et à la Maison de la culture.



# AUTONET



# VOLKSWAGEN JETTA 1.8T 2014

SUIVEZ-NOUS  
SUR LE WEB !



AUTONET



JACQUES  
DESHAIES



MARIE-EVE  
CÔTÉ

## VOLKSWAGEN JETTA 1.8T 2014

## VOLKSWAGEN À SON MEILLEUR

**Exit le 2,5 litres surnommé de la Jetta de Volkswagen. 2014 marque l'arrivée d'un nouveau 4 cylindres turbo de 1,8 litre, donnant un nouveau souffle à la berline allemande.**

**ALAIN MCKENNA**  
alain.mckenna@sunmedia.ca

Car oui, il est tout nouveau, ce 1.8T, ne partageant que son surnom avec le prédécesseur de ce qui est, aujourd'hui, le 2 litres turbo de modèles plus performants.

Pensez Jetta GLI.

En fait, c'est faux, les deux cylindrées de 1,8 litre, la nouvelle et l'ancienne, partagent aussi une puissance identique, à 170 chevaux. À partir de là, par contre, l'édition 2014 n'a plus rien à voir avec le passé. À part, peut-être, renouveler ce sentiment que Volkswagen est un fabricant différent, original, plus européen que ses plus récents modèles ne nous le laissent croire jusqu'ici.

Une combinaison des technologies les plus récentes, incluant une injection

directe et une tubulure d'échappement rapprochée des cylindres, permet d'optimiser la combustion du mélange air-essence, d'optimiser la puissance et de réduire les émissions.

Étonnamment, écouter un ingénieur de Volkswagen décliner les innovations sous le capot de la Jetta 1.8T 2014 ressemble drôlement à écouter un ingénieur de Mazda nous parler de la nouvelle Mazda3 GT 2014...

Cette nouvelle mécanique, jumelée à une boîte automatique à six rapports manifestement calibrée pour réduire la consommation, crée une impression de confort et de raffinement qu'on n'a pas vu depuis des lunes dans une Volkswagen de moins de 25 000 dollars. Le passage des rapports est peut-être un peu lent pour ajouter une touche de nervosité sportive à l'affaire, mais la Jetta 2014 retranche une demi-seconde au chrono du 0-100 km/h, par rapport à sa prédécesseure.

Tout ça en conservant une consommation de carburant oscillant près des 8 litres aux 100 kilomètres. Pour une berline de format compact qui pourrait facilement figurer dans le créneau des intermédiaires, c'est tout à fait respectable. Mieux, c'est chaudement recommandable. Certainement plus que la Jetta de base à moteur de 2 litres

ration de la suspension arrière, à multibras. La tenue de route s'en voit grandement améliorée. Personne ne regrettera l'essieu rigide de l'édition 2013...

Autre détail non négligeable : la finition de l'habitacle. Appelons ça le bon goût dans la simplicité. Alors que les Japonais font dans la surabondance des surfaces tactiles et des touches de contrôle, que les Coréens font dans les matériaux d'allure douteuse et que les Américains font dans la surenchère de textures, Volkswagen conserve une approche simple et efficace qui fait mouche.

Dans le cas de la Jetta, en tout cas. Une Passat coûtant deux fois le prix partageant une finition similaire, disons que ça ne passe pas aussi bien. Mais là...

Le tableau de bord, les cadrans et même la console font dans le minimalisme, et pourtant, on trouve tout ce dont on a besoin rapidement. Les accents de métal brossé ajoutent un certain style, tandis que les coutures de fil rouge complètent un design sophistiqué qui pourra difficilement se démoder tant il est neutre.

Côté utilité, le format classique de la voiture confère beaucoup de dégagement tant à l'avant qu'à l'arrière, où trois passagers peuvent s'installer avec relativement d'aisance.

Bref, il n'en fallait pas beaucoup pour que la Jetta revienne transformée en 2014. À un prix de détail pas tellement supérieur à ce qu'il était en 2013, la version 1.8T mène à se demander où Volkswagen avait la tête l'année dernière. Car ça semble manifeste, c'est avec un turbo sous le capot que Volkswagen est à son meilleur.



**Problème de pare-brise?**  
**Pensez à VitrXpert,**  
**on s'occupe de tout!**

MEILLEURS  
**PRIX**  
GARANTIS

AUCUNE  
FRANCHISE  
À PAYER\*

VÉHICULE  
DE COURTOISIE  
DISPONIBLE

GARANTIE  
**À VIE**  
SUR VOS  
RÉPARATIONS

On paie votre  
**250\$**  
de franchise!

Recommandé par les meilleures  
compagnies d'assurances.

UN SEUL NUMÉRO :  
**819 731.8944**



**Pier Rivard et  
Johanne Auger**  
Propriétaires

Trois-Rivières 2477, boul. des Récollets,

SHAWINIGAN 10 023, boul. des Hêtres,

Cap-De-La-Madeleine 416, boul. Thibeau

**www.vitrxpert.com**

## UNE FINITION SIMPLE QUI FAIT MOUCHE

Au volant, outre le petit surplus de couple ressenti occasionnellement plus haut en régime, un autre détail peut s'avérer rapidement remarquable : la reconfigu-

## FICHE TECHNIQUE

**Modèle:** Volkswagen Jetta 2014

**Prix:** 14 990 \$ à 24 990 \$

**Modèle essayé:** Jetta 1.8T Highline (26 890 \$)

**Mécanique:** 4 cyl, turbo de 1,8 litre

**Transmission:** auto. 6 rapports

**Puissance/couple:** 170 ch/184 lb-pi

**Consommation:** 7,9 l/100 km (réelle : 8,3 l/100 km)

**Garantie:** 4 ans/80 000 km (gr. prop. : 5 ans/100 000 km)

**Concurrence:** Ford Focus, Honda Civic, Mazda3, Nissan Sentra, Toyota Corolla

### Plus

La turbocompression redonne une certaine noblesse à cette petite berline.

### Moins

La boîte automatique pourrait être un peu plus nerveuse.

**Cote:** 8

**Confort:** 8

**Confort (ar):** 7

**Consommation:** 8

**Équipement:** 7

**Maniabilité:** 8

**Style:** 6

**Performance:** 7

**Prix:** 6

**Rangement:** 8

HEBDOS RÉGIONAUX  
QUÉBECOR

Média

# LES PETITES ANNONCES

hebdosregionaux.ca/petitesannonces

# 1 877 750.5052

petitesannonces@quebecormedia.com

## IMMOBILIER

### VISITES LIBRES

114 Visites libres

### CONDOS/LOFTS

128 É.U./Autres

139 Condos/lofts

172 Banlieue et autres secteurs

246 Banlieue et autres secteurs

248 Chalets/Maisons de campagne

250 Évaluation de propriétés

252 Extérieur de la ville

254 Fermes et terres agricoles

256 Maisons à vendre

258 Maisons à vendre par le propriétaire

260 Maisons de repos-retraite

262 Maisons mobiles

264 Propriétés recherchées/Échange

266 Propriétés à revenu

268 Propriétés à vendre É.U./autres

270 Propriétés au bord de l'eau

272 Services immobiliers

274 Terrains/Terres

### BUREAU/COMMERCIAL/INDUSTRIEL

286 Bureaux

287 Commercial/Industriel

288 Entrepôts/Locaux

### IMMOBILIER/LOCATION

302 É.U./autres

346 Banlieue et autres secteurs

348 Chalets/Maisons de campagne

350 Chambres et pensions

352 Chambres

354 Colocations

356 Condos, lofts et maisons de ville

358 Divers à louer

362 Fermes et terres agricoles

366 Logements à l'extérieur de la ville

367 Logements à louer

368 Maisons à louer

370 Maisons de repos/retraite

371 Maisons mobiles à louer

372 Propriétés à louer

374 Recherche location

376 Résidences étudiantes

378 Salles de banquet et de réunion

380 Studios/Ateliers

## EMPLOI • FORMATION

### FORMATION

400 Aide parascolaire

402 Ateliers et séminaires

404 Formation/Enseignement

406 Formations diverses

408 Services à l'emploi

### EMPLOI

411 Emploi Général

413 Alimentation

414 Chauffeurs/Transport

416 Emplois demandés

418 Emplois saisonniers ou temporaires

420 Enseignement/Éducation

422 Esthétique/Coiffure

424 Exploitation pétrolière

426 Garderies

428 Hospitaliers/Santé/Médical

430 Hôtellerie/Bars/ Restaurants

432 Hygiène dentaire

434 Industriel/Manufacturier

436 Informatique/Emplois techniques

438 Ingénierie

440 Mannequins/Modèles

442 Messagerie/Courrier

444 Métiers de la construction

446 Métiers de l'auto

448 Professionnels/Cadres

450 Sécurité

452 Services ménagers/Concierge

454 Soins à domicile

456 Travail de bureau

458 Vente/Marketing

## MARCHANDISES

500 Alimentation

502 Ameublement

508 Appareils électroménagers

510 Appareils électroniques

512 Articles de bébé

514 Artisanat/ Passe-temps

516 Chauffage/ Climatisation

517 Divers à vendre

518 Encans/Enchères

520 Équipements sportifs

522 Équipements commerciaux et accessoires

524 Jardins et accessoires

526 Jeux et accessoires

528 Machinerie/Équipements

530 Marchandise recherchée

532 Matériaux de construction

534 Musique

536 Ordinateurs/Logiciels et équipements

538 Outils

541 Poêles/fournaises/bois

542 Paramédicaux

544 Photographie et accessoires

546 Piscines, saunas, spas

548 Produits santé/beauté

550 Souffleuses-Tondeuses

552 Ventes de garage / Marché aux puces

## SERVICES

### AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS

600 Aménagement paysager

602 Arboriculture

606 Balcons et clôtures

608 Chauffage/Climatisation

610 Conception architecturale, résidentielle

612 Dénéigement

614 Électriciens

616 Entrepreneurs

618 Maçonnerie/Briquetage

620 Plomberie

622 Planchers/Pose et sablage

624 Plomberie

626 Rembourrage/Réparations

628 Rénovations/Entretien-Réparations

630 Réparations et entretien d'électroménagers

632 Revêtement extérieur

634 Sécurité résidentielle

636 Services divers

638 Tireurs de joints/Plâtriers

640 Toitures

### SERVICES DIVERS

642 Alimentation

644 Coiffure/Esthétique

646 Déménagement/Transport

648 Écoles de conduite

649 Entreposage

650 Fleuristes

652 Garderies/Pouponnières

654 Lavage/Nettoyage

656 Location d'équipements

657 Organisme

658 Réceptions/ Services de fêtes

662 Services informatiques

663 Soins à domicile

664 Soins thérapeutiques

666 Autres services

### ADULTES

680 Services activités

682 Services de conversations

684 Services d'escortes

686 Services de massage

688 Services de recrutement

690 Services de rencontre

### BABILLARD

700 Activités diverses

702 Activités sociales

704 Astrologie

706 Billets sport/spectacles

708 Camping/Caravaning

710 Chasse et pêche

711 Messages personnels

712 Perdu/Trouvé

713 Sports/Loisirs

714 Voyages/Vacances

716 Autres

### AFFAIRES/FINANCES

720 Argent à prêter/demander

721 Appel d'offres

722 Avis légaux

724 Avis publics

726 Avis de recherche

732 Occasions d'affaires

734 Services aux entreprises

736 Services financiers

738 Services juridiques

740 Syndics de faillites

## VÉHICULES

800 Autos à vendre

802 Camions

804 Fourgonnettes/Camionnettes

806 Véhicules 6000 \$ et moins

808 Véhicules commerciaux

812 Véhicules demandés

814 Véhicules sport et accessoires

816 Voitures de collection et accessoires

818 VUS

820 4 x 4

822 Avions et autres

824 Bateaux/Motomarinés, accessoires

826 Entretien/Réparation

827 Ferraille

828 Financement

830 Garages/Stationnements

832 Location autos et camions

834 Machinerie lourde/Équipements de ferme

836 Motocyclettes et accessoires

838 Motoneiges et accessoires

840 Pièces et accessoires

842 Remorques et autres

844 Réparations de carrosserie/Remorquage

846 Roulettes, motorisés, tentes-roulottes

848 Services entreposage

850 VTT / Motocross

## ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

900 Adoptions

902 Anniversaires

904 Anniversaires de naissance

906 Événements à venir

907 Félicitation

908 Fiançailles

910 Graduations

912 Mariages

916 Naissances

918 Occasions spéciales

919 Pèlerinage

922 Retraite

924 Réunions

## POUR ANNONCER

PAR TÉLÉCOPIEUR:  
1 877 884-1266

SERVICE DE NÉCROLOGIE  
PAR COURRIEL  
deces@quebecormedia.com

PAR TÉLÉPHONE  
1 800 595-1564

PAR TÉLÉCOPIEUR  
1 877 680-2525

### PAIEMENT



Nos annonceurs sont priés de vérifier leurs annonces dès le premier jour de publication. L'hebdo ne se tient pas responsable pour plus d'une (1) insertion d'une annonce erronée. L'article 11 de la Charte des droits et libertés de la personne déclare que: Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination, ni donner une autorisation à cet effet. La Loi sur la protection du consommateur stipule que: Article 242: Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant. Article 243: Aucun commerçant ou fabricant ne peut, dans un message publicitaire concernant un bien ou un service offert au consommateur, indiquer comme une adresse, une case postale sans mentionner au moins son adresse.

**IMMOBILIER LOCATION**

300  
↓  
380

**LOGEMENTS À LOUER**

367

RANG ST-CHARLES, St-Thomas grand 7-1/2, propre. Grand terrain, remise. Libre immédiatement. 450-803-2064.

1-1/2, 2-1/2, 3-1/2, 4-1/2

Près des services, immeuble calme, propre. Bâtiment sécurisé, stationnement. Internet, téléphone gratuit, tout inclus.

819-375-0312

**FORMATION**

400  
↓  
408

**FORMATION ENSEIGNEMENT**

404

**LICENCE RBQ**

OBTENEZ VOTRE LICENCE D'ENTREPRENEUR FORMAT-CONSTRUCTION inc. SUCCÈS GARANTIS ! Plus de 20 ans d'expérience 514-252-8231 format-construction.com

**EMPLOI**

412  
↓  
458

**EMPLOI GÉNÉRAL**

411

**BESOIN D'ARGENT?**

VOUS AVEZ DE LA DIFFICULTÉ À FAIRE ACCEPTER UN PRÊT?

J'AI LA SOLUTION RAPIDE POUR VOUS!

PRÊT DE TOUT GENRE

APPELEZ POUR UN RENDEZ-VOUS  
450-751-3011

**AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN DE PROPRIÉTÉS**

600  
↓  
640

**DÉNEIGEMENT**

612

DÉNEIGEMENT DE TOITURE  
8 ans d'expérience  
819-221-3192

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

720  
↓  
740

**ARGENT À PRÊTER**

720

ArgentRapide.com  
Prêt de 600\$ et +  
aucun crédit refusé, Facile et 100% sécuritaire  
1-866-776-2291

**ARGENT À PRÊTER**

720

ArgentDirect.com

Prêts de 500\$ et +  
Service simple, sécuritaire et rapide

Approbation en 1h ou moins

Sans enquête au bureau de crédit

Demande en ligne ou par téléphone

Dépôt direct dans votre compte la journée même

1-888-374-5777

**ARGENT À PRÊTER**

720

courtageexpress.com

Prêt 500\$-625\$-750\$

1-888-994-4054

Appliquez en ligne  
CREDIT700.CA  
Prêt de 700\$  
Aucune enquête de crédit  
1-855-527-4368

PRET SURDEMANDE.COM

Prêt de 300\$ et +  
Sans enquête de crédit  
Réponse en 1 heure  
1-888-994-2235

**ARGENT À PRÊTER**

720

PRÊT DE 500\$ sans enquête de crédit.  
www.creditcourtage.ca  
1-866-482-0454

\* PRÊT 500\$ ou 600\$ \*  
Simple, rapide, efficace.  
Par téléphone, dépôt direct.  
Réponse en 1 heure.  
Conditions: emploi stable (4 mois) et paie par dépôt direct  
Crédit Yamaska  
1-877-662-6109  
www.credityamaska.com

**SERVICES FINANCIERS**

736

CONSOLIDATION DE DETTES

personnelles ou commerciales  
1 seul versement mois, incluant: Carte de crédit, Hydro, Impôt, Prêt, TPS, TVQ, Saisie, etc.

Refaites votre crédit  
Trouvez la solution au



### Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 65/2013, de ce qui suit :

**1** À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 65/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'agrandir, à même une partie de la zone RS-2004, la zone RS-2014, d'y autoriser le mode d'implantation isolé pour les résidences multifamiliales, d'y fixer le cadre normatif et d'y édicter des dispositions spéciales d'aménagement.

**2** Ce second projet de règlement n° 65/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

**3** Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

**4** Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

#### DISPOSITIONS # 1 À 4

##### Objets :

- Agrandir la zone RS-2014 (résidentielle) à même une partie de la zone RS-2004 (résidentielle) située entre les rues Marion et Denault.
- Autoriser, dans la zone RS-2014 (résidentielle), le mode d'implantation isolé pour l'usage 1000.6 Résidence multifamiliale, 6 à 9 logements.
- Fixer, dans la zone RS-2014 (résidentielle), dans le cas des résidences multifamiliales de 6 à 9 logements dont le mode d'implantation des bâtiments est de type isolé, les marges de recul latérales minimales à 4 mètres et 1,5 mètre.
- Permettre, dans la zone RS-2014 (résidentielle), qu'une partie d'une aire de stationnement puisse être aménagée dans la cour avant secondaire d'un usage 1000.6 Résidence multifamiliale de 8 logements seulement, de type isolé.
- Fixer, dans la zone RS-2014 (résidentielle), la superficie et les dimensions minimales des lots.
- Modifier, dans la zone RS-2014 (résidentielle), certaines normes relatives à l'architecture des résidences multifamiliales (accès aux logements et matériaux de revêtement extérieur du bâtiment principal).

##### Zones visées :

#### RS-2004 et RS-2014.

##### Localisation des zones visées :

Les zones RS-2004 et RS-2014 (résidentielle) sont situées de part et d'autre de la rue Denault et en bordure d'une portion de la rue Marion face à la rue Audet.

**5** Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

**6** Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

#### OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

**Note :** Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

**7** Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

**8** Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

**9** Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

**10** Les dispositions du second projet de règlement n° 65/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

**11** On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
 Ville de Trois-Rivières  
 4655, rue Saint-Joseph  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4626  
 Télécopieur: 819 375-5865

**12** On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 65/2013.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
 Ville de Trois-Rivières  
 1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4604  
 Télécopieur: 819 372-4636

Sitôt **placé,**  
sitôt **vendu!**



1 877 726-6730

Sitôt **placé,**  
sitôt **vendu!**



1 877 726-6730

Sitôt **placé,**  
sitôt **vendu!**



1 877 726-6730



Sitôt **placé,**  
sitôt **vendu!**

1 877 726-6730

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS

724

AVIS PUBLICS



trois-rivières

## Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 67/2013, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 67/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir le cadre normatif applicable, dans la zone RR-1166, à l'implantation, dans les cours latérales, des abris d'auto attenants et des garages attenants ou intégrés à une résidence unifamiliale isolée.

2 Ce second projet de règlement n° 67/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

## DISPOSITION # 1

## Objet :

Fixer à 1,5 mètre au lieu de 3 mètres, la distance minimale à respecter entre les lignes latérales d'un terrain et tout abri d'auto, garage attenant ou intégré à une résidence unifamiliale isolée.

## Zone visée :

## RR-1166.

## Localisation de la zone visée :

La zone RR-1166 (rurale résidentielle) est située approximativement à l'est de la rivière aux Sables ainsi qu'au nord du chemin Sainte-Marguerite, dans sa portion comprise entre les rues des Mésanges et Montour.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

## OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 67/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4626  
Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 67/2013.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
Ville de Trois-Rivières  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4604  
Télécopieur: 819 372-4636

JF011656133

AVIS PUBLIC

Don in memoriam  
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443  
www.fqc.qc.ca



Fondation  
québécoise  
du cancer



Une personne sur 15 est atteinte de spina-bifida  
Informez-vous

spina.qc.ca  
1 800-567-1788

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec





JF011656134

AVIS PUBLIC

## Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 68/2013, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 68/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir les normes relatives à la superficie et aux dimensions maximales à respecter dans la zone RS-1419 à l'égard d'un garage intégré situé au sous-sol ou au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

2 Ce second projet de règlement n° 68/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

## DISPOSITION # 1

## Objets :

- Permettre, dans la zone RS-1419 (résidentielle), que les garages intégrés situés au sous-sol ou au rez-de-chaussée n'aient aucune limitation de superficie et de dimension.
- Restreindre l'aire des garages à la projection verticale des étages occupés par les logements.

## Zone visée :

**RS-1419.**

## Localisation de la zone visée :

La zone RS-1419 est située à l'extrémité est de la rue des Bateliers approximativement au sud-ouest du cours d'eau Sainte-Marguerite et au sud-est de la rue Notre-Dame ouest.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

**Note :** Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 68/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4626  
Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 68/2013.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
Ville de Trois-Rivières  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4604  
Télécopieur: 819 372-4636

**DONNEZ À QUELQU'UN  
UNE DEUXIÈME CHANCE!**  
Discutez du don d'organes avec votre famille.  
**LA FONDATION CANADIENNE DU REIN**



La Fondation désire rendre hommage à la mémoire de tous ceux et celles qui lui ont laissé à leur décès des sommes destinées à poursuivre la lutte engagée contre les maladies cérébrovasculaires et cardiovasculaires.



JF011656135

AVIS PUBLIC

## Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 77/2013, de ce qui suit :

- 1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 77/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir le cadre normatif relatif à l'implantation des bâtiments principaux aux abords des voies ferrées.
- 2 Ce second projet de règlement n° 77/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).
- 3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.
- 4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

## DISPOSITIONS # 1 À 4

## Objet :

- Ajouter la définition de « ligne principale de chemin de fer ».
- Modifier la disposition qui interdit l'implantation de tout bâtiment principal à moins de 20 mètres de l'emprise d'une voie ferrée en précisant, que cette interdiction ne s'applique désormais qu'aux bâtiments principaux situés en bordure de l'emprise d'une ligne principale de chemin de fer.
- Supprimer la disposition qui permettait d'implanter un bâtiment principal à moins de 20 mètres de l'emprise d'une voie ferrée, lorsqu'une zone tampon de type butte d'une largeur minimale de 5 mètres et d'une hauteur minimale de 1,5 mètre était aménagée entre la surface de roulement du chemin de fer et le bâtiment principal.

## Territoire visé :

L'ensemble du territoire de la ville de Trois-Rivières.

- 5 Pour être valide, toute demande doit :
    - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
    - Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- 6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :
    - 6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :
      - elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
      - elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

## OU

- 6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
  - il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
  - il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

**Note :** Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

- 7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.
- 8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :
  - 8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :
    - il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
    - il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
    - il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

- 9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.
- 10 Les dispositions du second projet de règlement n° 77/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- 11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
 Ville de Trois-Rivières  
 4655, rue Saint-Joseph  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4626  
 Télécopieur: 819 375-5865

- 12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 77/2013.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
 Ville de Trois-Rivières  
 1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4604  
 Télécopieur: 819 372-4636



La fibrose kystique est une maladie pulmonaire et digestive mortelle. Seulement la moitié des personnes atteintes vivront au-delà de 37 ans.

Vous pouvez les aider plus que vous ne le croyez.



Association québécoise  
de la fibrose kystique



Fondation canadienne  
de la fibrose kystique

1 800 363-7711 • www.aqfk.qc.ca



### Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 76/2013, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 76/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser, à l'intérieur d'une résidence unifamiliale isolée, un second usage complémentaire en plus d'un usage complémentaire de type bigénération.

2 Ce second projet de règlement n° 76/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

#### DISPOSITIONS # 1 À 6

##### Objet :

Autoriser, à l'intérieur d'une résidence unifamiliale isolée, en plus d'un usage complémentaire de type bigénération, un second usage complémentaire prévu dans la liste suivante :

- les activités commerciales et de services;
- les services de garde à l'enfance en milieu familial;
- les services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial régis par les lois et règlements provinciaux;
- les résidences d'accueil et les familles d'accueil régies par les lois et règlements provinciaux;
- la location de chambres;
- les résidences supervisées pour personnes âgées de nature privée.

##### Territoire visé :

L'ensemble du territoire de la ville de Trois-Rivières.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

#### OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

**Note :** Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle

l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 76/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4626  
Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 76/2013.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
Ville de Trois-Rivières  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone: 819 372-4604  
Télécopieur: 819 372-4636

*Un don d'amour en sa mémoire!*

sans frais : 1-866-627-8653  
Montréal • Québec • Sherbrooke  
Les groupes Amis des petits frères des Pauvres  
Saguenay • Lac-Mégantic • Trois-Rivières • Rimouski • Thetford Mines

Les petits frères des Pauvres  
La famille des personnes âgées seules

Une personne sur 15 est atteinte de spina-bifida  
Informez-vous

**spina.qc.ca**  
1 800-567-1788

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 66/2013, de ce qui suit :

**1** À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 66/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser, dans la zone NV-1036, les usages « 5740 Vente au détail d'équipements et de logiciels informatiques (incluant jeux et accessoires) » et « 6422 Service de réparation et d'entretien de radios, de téléviseurs, d'appareils électroniques et d'instruments de précision » et de fixer le cadre normatif afférent à ces nouveaux usages.

**2** Ce second projet de règlement n° 66/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

**3** Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

**4** Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

**DISPOSITIONS # 1 À 3**Objets :

- Autoriser, dans la zone NV-1036 (noyau villageois), les usages « 5740 Vente au détail d'équipements et de logiciels informatiques (incluant jeux et accessoires) » et « 6422 Service de réparation et d'entretien de radios, de téléviseurs, d'appareils électro-niques et d'instruments de précision ».
- Fixer, dans la zone NV-1036 (noyau villageois), les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux associées aux usages « 5740 Vente au détail d'équipements et de logiciels informatiques (incluant jeux et accessoires) » et « 6422 Service de réparation et d'entretien de radios, de téléviseurs, d'appareils électroniques et d'instruments de précision » :
  - hauteur minimale : 4 mètres;
  - hauteur maximale : 12 mètres;
  - nombre d'étages minimum : 1 étage;
  - nombre d'étages maximum : 2 étages;
  - dimension minimale de la façade : 6 mètres;
  - profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres;
  - superficie d'implantation au sol minimale : 45 mètres<sup>2</sup> (2 étages) et 85 mètres<sup>2</sup> (1 étage);
  - superficie maximale de plancher : sans objet.
  - Interdire toute transformation d'un usage résidentiel à non résidentiel dans la zone NV-1036 (noyau villageois).

Zone visée :**NV-1036.**Localisation de la zone visée :

La zone NV-1036 comprend les propriétés sises à l'intersection de la Grande Allée et du chemin Sainte-Marguerite.

**5** Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

**6** Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

**7** Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

**8** Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

**9** Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

**10** Les dispositions du second projet de règlement n° 66/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

**11** On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
 Ville de Trois-Rivières  
 4655, rue Saint-Joseph  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4626  
 Télécopieur: 819 375-5865

**12** On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 66/2013.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
 Ville de Trois-Rivières  
 1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4604  
 Télécopieur: 819 372-4636

## Demande d'approbation référendaire

## District électoral de Saint-Louis-de-France

JF011656137

AVIS PUBLIC



Conformément aux articles 132 et 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard du dispositif de la résolution adoptant le second projet d'autorisation d'un projet particulier :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, la résolution n° C-2013-1308 concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 3170 du boulevard Thibeau.

2 Cette résolution concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant l'immeuble situé au 3170 du boulevard Thibeau contient un dispositif qui peut faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin que cette résolution contenant ce dispositif soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre toute résolution contenant ce dispositif à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative au dispositif de cette résolution peut provenir de l'une des zones concernées.

## DISPOSITIF DE LA RÉOLUTION

## Objets :

- Autoriser, dans la zone NV-9100 (noyau villageois), sur les lots 3 159 582 et 3 159 571 du cadastre du Québec, portant le numéro 3170 du boulevard Thibeau :

1000.4 Résidence multifamiliale, 4 logements : isolé.

- Ne permettre la réalisation de ce projet particulier que sujet au respect des conditions suivantes :

- Le bâtiment principal à être érigé doit respecter les marges de recul suivantes :
  - marge de recul avant minimale : 7 mètres;
  - marge de recul arrière : 7,6 mètres;
  - marges de recul latérales minimales suivantes :

Type d'usage et mode d'implantation	Un des côtés	Deuxième côté	Somme des deux côtés
Multifamilial : isolé	3 m	4 m	S.O.

Le bâtiment principal à être érigé doit respecter les caractéristiques suivantes :

Types d'usages et mode d'implantation	Hauteur minimale	Hauteur maximale	Nombre d'étages minimum	Nombre d'étages maximum	Dimension minimale de la façade	Profondeur minimale du bâtiment	Superficie d'implantation au sol minimale	Superficie maximale de plancher
1000.4 Multifamilial	6 m	15 m	2	2	8,5 m	6 m	80 m <sup>2</sup>	S.O.

- La largeur de l'allée d'accès au stationnement à double-sens sera d'au moins 4,5 mètres.
- Deux bâtiments accessoires pourront être jumelés. La superficie de celui servant aux 4 logements ne pourra excéder 20 mètres<sup>2</sup>; l'aire de celui utilisé par le propriétaire à des fins de remisage ne pourra excéder 37 mètres<sup>2</sup>.
- Toute piscine hors-terre, ajoutée ou maintenue, devra être aménagée comme s'il s'agissait d'une piscine creusée.

## Zone visée :

## NV-9100.

## Localisation de la zone visée :

La zone NV-9100 (noyau villageois) est située de part et d'autre du boulevard Thibeau au nord de la rue Louis-de-France.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement le dispositif qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **16 janvier 2014**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard du dispositif ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande:
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Le dispositif de cette résolution accordant le second projet d'autorisation d'un projet particulier qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être inclus dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
 Ville de Trois-Rivières  
 4655, rue Saint-Joseph  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4626  
 Télécopieur: 819 375-5865

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par la résolution n° C-2013-1308;
- la résolution n° C-2013-1308.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que le dispositif ci-dessus explicite leur soit soumis pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
 Ville de Trois-Rivières  
 1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4604  
 Télécopieur: 819 372-4636



## Demande d'approbation référendaire



Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 72/2013, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 décembre 2013, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 72/2013 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de reconfigurer les zones RS-4010, RS-8166, AE-8371 et EV-8322, d'autoriser dans la zone RS-8167 l'usage 6997 Centre communautaire ou de quartier ainsi que le mode d'implantation jumelé pour les résidences unifamiliales et d'ajuster le cadre normatif afférent des zones RS-8166 et RS-8167.

2 Ce second projet de règlement n° 72/2013 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

## DISPOSITIONS # 1 À 4

## Objets :

- Agrandir la zone RS-8166 (résidentielle) à même la partie de la zone RS-4010 (résidentielle) située du côté nord du cours d'eau du rang Deux ainsi que du côté ouest de la rue Vincent-Bélanger.
- Agrandir la zone EV-8322 (espace vert), à même la partie de la zone RS-8166 (résidentielle) située du côté nord du cours d'eau du rang Deux, du côté ouest de la rivière Millette et du côté est de la rue Jean-Paul-Lavergne.
- Agrandir la zone AE-8371 (aire écologique) à même la partie de la zone RS-8166 (résidentielle) située à l'extrémité sud de la rue Jean-Paul-Lavergne.
- Autoriser, dans la zone RS-8167 (résidentielle), le mode d'implantation des bâtiments principaux de type jumelé.
- Autoriser, dans la zone RS-8167 (résidentielle), l'usage « 6997 Centre communautaire ou de quartier (incluant centre diocésain) » dont le mode d'implantation est de type isolé.
- Remplacer, dans la zone RS-8167 (résidentielle), la marge de recul avant des bâtiments principaux de 6 mètres par une marge de 5,5 mètres et fixer à 3,5 mètres la marge de recul avant secondaire.
- Fixer, dans la zone RS-8167 (résidentielle), dans le cas des résidences unifamiliales de type jumelé, les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :

## marges de recul latérales minimales :

- . un des côtés : 2 mètres;
- . deuxième côté : 0 mètre;
- . hauteur minimale : 4 mètres;
- . hauteur maximale : 12 mètres;
- . nombre d'étages minimum : 1;
- . nombre d'étages maximum : 2;
- . dimension minimale de la façade : 5 mètres;
- . profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres;
- . superficie d'implantation au sol minimale : 42 mètres<sup>2</sup> si 1 étage et 70 mètres<sup>2</sup> si 2 étages.

- Fixer, dans la zone RS-8167 (résidentielle), dans le cas de l'usage 6997 Centre communautaire ou de quartier (incluant centre diocésain) les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :

## marges de recul latérales minimales :

- . un des côtés : 2 mètres;
- . deuxième côté : 2 mètres;
- . hauteur minimale : 4 mètres;
- . hauteur maximale : 12 mètres;
- . nombre d'étages minimum : 1;
- . nombre d'étages maximum : 2;
- . dimension minimale de la façade : 6 mètres;
- . profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres;
- . superficie d'implantation au sol minimale : 80 mètres<sup>2</sup>.

- Remplacer, dans la zone RS-8166 (résidentielle), la marge de recul avant des bâtiments principaux de 6 mètres par une marge de 5,5 mètres et fixer à 3,5 mètres la marge de recul avant secondaire.

- Permettre, dans la cour arrière d'une résidence unifamiliale jumelée, que les remises isolées du bâtiment

principal puissent être implantées en mitoyenneté au niveau de la ligne de terrain située dans le prolongement du mur mitoyen du bâtiment principal dans les zones RS-8166 et RS-8167 (résidentielle).

- Modifier, dans les zones RS-8166 et RS-8167 (résidentielle), dans le cas d'un lot à caractère résidentiel ou public situé en milieu desservi par l'aqueduc et l'égout sanitaire, les normes minimales de lotissement de la manière suivante :
  - . profondeur minimale (usages résidentiel et public) : 20 mètres au lieu de 33 mètres;
  - . frontage minimal (usage résidentiel) : dimension de la façade avant du bâtiment principal à laquelle s'ajoutent les marges de recul latérales prescrites par zone au lieu de 12 mètres pour l'unifamilial jumelé ainsi que 4 mètres (lot intérieur) et 7 mètres (lot d'extrémité) pour l'unifamilial contigu;
  - . superficie minimale (usage résidentiel) : profondeur de 20 mètres multipliée par le frontage minimal exigé au lieu de 396 mètres<sup>2</sup> pour l'unifamilial jumelé et 132 mètres<sup>2</sup> pour l'unifamilial contigu.
- Ne pas exiger, dans la zone RS-8167 (résidentielle), l'aménagement d'un nombre minimal de cases de stationnement sur le terrain de l'usage 6997 Centre communautaire ou de quartier (incluant centre diocésain).
- Modifier le tracé de la rue Jean-Paul-Lavergne à l'intérieur de la zone RS-8166 (résidentielle) et ajouter un nouveau tracé de rue au niveau des zones RS-4010 (résidentielle) et CL-4009 (commerciale locale).

## Zones visées :

**RS-4010, RS-8166, RS-8167, AE-8371, EV-8322 et CL-4009.**

## Localisation des zones visées :

La zone RS-4010 (résidentielle) est située approximativement du côté sud du boulevard des Chenaux, entre la rue Vincent-Bélanger, le cours d'eau du rang Deux et une emprise de transport d'énergie d'Hydro-Québec située à l'est de la côte Rosemont.

Les zones RS-8166 et RS-8167 (résidentielle) sont situées approximativement entre le cours d'eau du rang Deux et le boulevard des Chenaux, dans sa portion comprise entre les rues Vincent-Bélanger et Jean-Paul-Lavergne.

La zone AE-8371 (aire écologique) est située aux abords du cours d'eau du rang Deux ainsi que de la rivière Millette et s'étend entre le boulevard Rigaud et la côte Rosemont.

La zone EV-8322 (espace vert) est située approximativement aux abords de la rivière Millette dans sa portion comprise entre le cours d'eau du rang Deux et l'emprise projetée de l'autoroute 40, à la hauteur de la rue De Casson.

La zone CL-4009 (commerciale locale) est située approximativement du côté sud du boulevard des Chenaux, entre les rues Vincent-Bélanger et une emprise de transport d'énergie d'Hydro-Québec, située à l'est de la côte Rosemont.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- Être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le 16 janvier 2014;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 16 décembre 2013 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

## OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 16 décembre 2013 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.



JF011656143

**AVIS PUBLIC**

Demande d'approbation référendaire (suite)

**Note :** Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 16 décembre 2013 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

**7** Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 16 décembre 2013, la qualité de personne intéressée.

**8** Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 16 décembre 2013 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

**9** Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

**10** Les dispositions du second projet de règlement n° 72/2013 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

**11** On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, au :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
 Ville de Trois-Rivières  
 4655, rue Saint-Joseph  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4626  
 Télécopieur: 819 375-5865

**12** On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 72/2013.

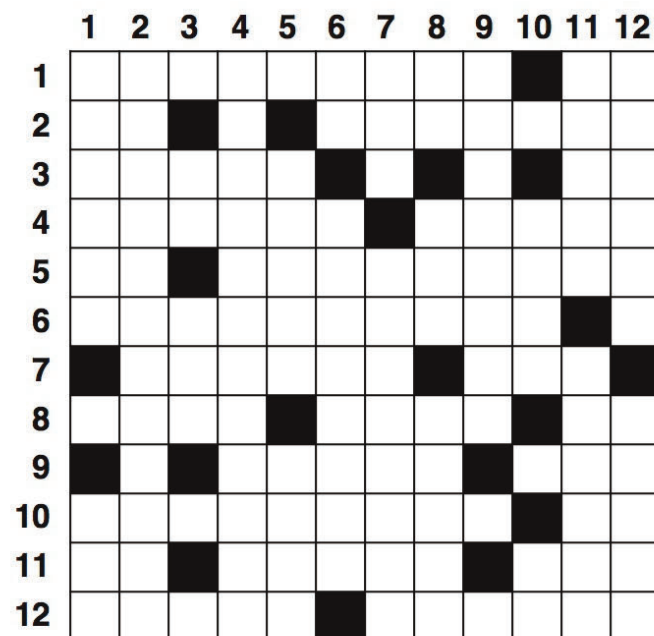
On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 8 janvier 2014.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, assistante-greffière  
 Ville de Trois-Rivières  
 1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
 C.P. 368  
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
 Téléphone: 819 372-4604  
 Télécopieur: 819 372-4636

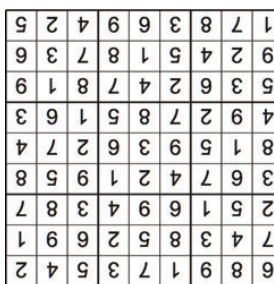
**Mots croisés**



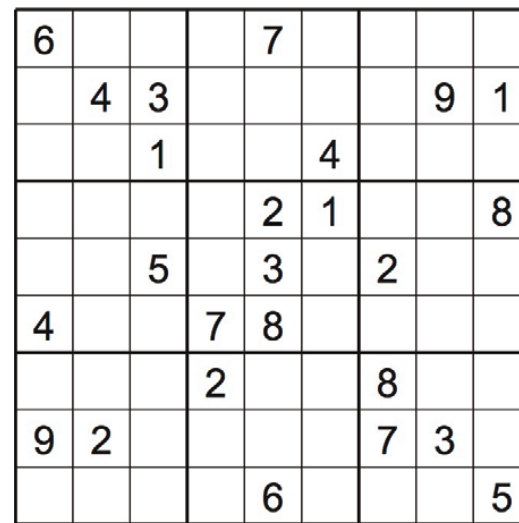
Horizontalement  Verticalement

- |   |  |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cabrioler — Pronom personnel.</li> <li>2. Adverbe interrogatif — Petit du canard.</li> <li>3. Stoupa — Drame japonais.</li> <li>4. Éthique — Chat.</li> <li>5. Métal précieux — Lieu où croissent les ronces.</li> <li>6. Industrie de l'acier.</li> <li>7. Tremblement de terre — Prénom masculin.</li> <li>8. Convention de location — Épart — Télévision.</li> <li>9. Primate de l'Inde — Singe du genre sajou.</li> <li>10. Cylindre de tabac haché — Lawrencium.</li> <li>11. Déesse d'avenue vache — Fégir — Interjection.</li> <li>12. Nom donné aux territoires britanniques de l'Inde — Solder.</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Espace intersidéral — 102 en chiffres romains.</li> <li>2. Permis.</li> <li>3. Ancienne ville de la Basse Mésopotamie — De Dieu, en latin.</li> <li>4. Départ.</li> <li>5. En conséquence — Dans une locution signifiant «dès maintenant».</li> <li>6. Dialecte — Énoncer successivement.</li> <li>7. Étang — Grésiller.</li> <li>8. Adverbe de lieu — Mégaoctet — Étoile.</li> <li>9. Marier de nouveau.</li> <li>10. Ancienne monnaie chinoise — Aluminium.</li> <li>11. Huile parfumée tirée de la noix de coco — Sa capitale est Rome.</li> <li>12. Épinceter une étoffe — Congédier.</li> </ol> |
|---|--|

**Solutions**



**Sudoku**



# LE GRAND DÉBROUILLAGE

GROUPE  
TVA

C'EST LE TEMPS DE CHOISIR  
DANS VOTRE FORFAIT TÉLÉ

addikTV

YOOPA

MOI  
& cie | TÉLÉ

CASA \*prise 2

GAGNEZ UN VOYAGE DESTINATION AU CHOIX

TOUS LES DÉTAILS

GRANDDEBROUILLAGE.CA

Le concours « Gagnez un voyage destination au choix » est tenu par Groupe TVA inc., et Hôtelleries Champêtres.  
Il se déroule sur le site Internet granddebrouillage.ca, du 4 au 27 janvier 2014 à 23 h 59 HE.  
Le règlement du concours est disponible sur demande et sur le site granddebrouillage.ca. Aucun achat requis.

1661795

## SPORT EN BREF

### Toujours en tête

Le Viking de Trois-Rivières a connu une fin de semaine parfaite. Il a eu raison du COOL-FM de Saint-Georges et des River Kings de Cornwall par les marques respectives de 5 à 2 et 5 à 4. La victoire contre Cornwall s'est soldée en prolongation grâce à un but de Thomas Beauregard, son troisième de la rencontre. C'est d'ailleurs le défenseur qui a forcé la tenue d'un surtemps. Ces deux victoires ont fait un grand bien au Viking qui s'était incliné à deux reprises en fusillade durant le temps des Fêtes. Ils conservent ainsi leur première position au classement avec deux points d'avance sur les Éperviers de Sorel-Tracy. J.D.

### Un retour en force

Les Estacades midget AAA ont connu, eux aussi, un excellent début d'année. Ils ont remporté leurs deux rencontres du week-end contre Saint-Eustache et le Collège Notre-Dame par les marques respectives de 2 à 0 et 1 à 0. Il ne reste que huit parties au calendrier des Estacades avant les séries éliminatoires. Bien qu'ils aient obtenu un laissez-passer pour la première ronde en remportant le Challenge midget AAA Reebok, les hommes de Frédéric Lavoie désirent terminer la saison en force. Ils occupent actuellement le sixième rang au classement avec 18 victoires et 16 défaites. Ils ne sont qu'à cinq points des

meneurs, les Commandeurs de Lévis. J.D.

### Pas de médaille pour le Québec

Pour une troisième fois quatre ans, le Québec a terminé au quatrième rang au Défi mondial des moins de 17 ans qui s'est tenu du 29 décembre au 4 janvier au Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. L'équipe québécoise s'est inclinée par la marque de 6 à 2 contre la Russie lors de la finale pour la médaille de bronze. L'or et l'argent ont été remportés respectivement par les États-Unis et l'équipe canadienne du Pacifique. J.D.

### L'argent pour Équipe Québec

Pour une deuxième année, la Coupe Québec internationale AAA s'est tenue à Châteauguay du 26 au 30 décembre. Deux équipes de la province y prenaient part: Équipe Québec et les Grenadiers de Châteauguay. L'équipe hôte a remporté la médaille de bronze dans un duel contre la formation américaine. Quant à Équipe Québec, dont faisait partie le gardien des Estacades Mathieu Bellemare, ils ont remporté la médaille d'argent après s'être inclinés contre la Finlande par la marque de 5 à 2. J.D.



### A six points des séries

L'année 2014 a agréablement bien commencé pour les Cataractes de Shawinigan. La formation a récolté trois points sur une possibilité de quatre le week-end dernier, se rapprochant ainsi d'une place en séries. Avec un match de moins en main, les Cats ne sont qu'à six points du Phoenix de Sherbrooke, qui occupe actuellement la seizième position au classement. Les hommes de Martin Bernard ont maintenant un espoir d'accéder aux séries éliminatoires. Leurs performances ne cessent d'éblouir les partisans, et ce, malgré le départ de bons joueurs au cours des dernières semaines. J.D. PHOTO JOANY DUFRESNE

Ceux-là dont le sang bout  
dans les veines, les forts,  
Devant la blancheur qui s'amasse  
Songent aux glissements  
rapides sur la glace,  
Aux rudes chasses dans le nord,  
Aux descentes vertigineuses  
dans les côtes.  
Pour eux l'hiver se fait le plus  
charmant des hôtes.

#NOUSSOMMESHIVER



@ABilodeau\_ski



# Plus de profondeur pour les Patriotes

## Ils accueillent quatre nouveaux joueurs

**Les Patriotes de L'UQTR ont remporté leurs onze derniers matchs avant le congé des Fêtes et ils ont bien l'intention de poursuivre sur cette lancée en ce début de Nouvel An. Ils pourront d'ailleurs compter sur l'arrivée de quatre nouveaux joueurs pour y parvenir.**

**JOANY DUFRESNE**

joany.dufresne@quebecormedia.com

Trois nouveaux joueurs de 21 ans, trois attaquants et un défenseur, ont joint les rangs des Patriotes de l'UQTR. Il s'agit de Yannick Dubé, Martin Lefebvre, Guillaume Asselin et Tommy Giroux. Giroux était déjà sur l'alignement de l'équipe trifluvienne au début de la saison, mais il n'a pas pu jouer en raison d'une opération. L'ancien de l'Armada est maintenant prêt à enfiler l'uniforme des Patriotes.

«On a bien commencé la saison, alors que nous étions en reconstruction. Il faut continuer à bien faire, mais avec nous dans l'alignement», dit-il.

Il précise que, malgré sa petite taille, il apportera beaucoup de vitesse, d'intensité et d'offensive à l'équipe. À sa dernière sai-

son à Blainville-Boisbriand, il a amassé 32 buts et autant de passes.

Yannick Dubé a cumulé des statistiques similaires à sa plus grosse saison (2011-2012) dans l'uniforme des Tigres de Victoriaville. L'an dernier, il a été échangé aux Olympiques de Gatineau.

C'est là qu'il a terminé sa carrière dans le junior majeur en récoltant 11 points en 23 rencontres.

«Je suis allé faire un camp dans la East Coast Hockey League (ECHL) et j'ai été coupé. Après un moment de réflexion, j'ai décidé de réorienter mes plans et de venir ici», confie Dubé.

L'ancien capitaine des Pics a rejoint les Patriotes en octobre dernier. Il pratique depuis avec l'équipe, mais il a disputé son premier match dans l'uniforme de l'UQTR mardi dernier.

Il ne veut pas se mettre de pression pour le reste de la saison. Il désire donner le meilleur de lui pour aider les siens à acquérir le plus de victoires dans la course aux séries.

«Je suis un joueur relativement complet. J'ai une belle éthique de travail. C'était ma marque de commerce dans le junior et c'est ce que je vais essayer d'apporter de plus», précise-t-il.

**Des professionnels au hockey universitaire**

Martin Lefebvre et Guillaume Asselin ont tous deux évolué dans la East Coast Hockey League à l'automne, respectivement pour les Gladiators de Gwinnett et les Road Warriors de Greenville. Si le premier s'y est plu, le deuxième a détesté son expérience.

**«On a bien commencé la saison, alors que nous étions en reconstruction. Il faut continuer à bien faire, mais avec nous dans l'alignement»**

TOMMY GIROUX

«J'ai eu une mauvaise expérience dans la ECHL. Je n'ai pas joué beaucoup. Donc quand Marc-Étienne, mon ancien entraîneur avec les Saguenéens, m'a appelé, la décision a été facile», explique Asselin.

Ce dernier n'a pas vraiment suivi la saison des Patriotes jusqu'ici. Il ne sait d'ailleurs pas à quoi s'attendre du hockey universitaire. Tout ce qu'il désire, c'est de s'amuser et de performer au maximum.

En 11 rencontres à Greenville, il a amassé 3 points. À sa dernière saison avec les Saguenéens, il a cumulé 27 buts et 43 passes. Quant à Martin Lefebvre, il vou-

lait tenter sa chance chez les professionnels, mais après une demie-saison, il a réalisé que sa place était dans le hockey universitaire.

«Je jouais beaucoup là-bas, mais je voulais plus penser au long terme. Assurer mon avenir tout en jouant au hockey dans un bon calibre», avoue-t-il.

L'ancien capitaine des Remparts de Québec connaissait plusieurs joueurs dans le vestiaire des Patriotes. Il a d'ailleurs joué aux côtés du frère de Danick Malouin dans la ECHL, ce qui lui a permis de suivre les activités de sa nouvelle équipe. Il s'attend ainsi à avoir beaucoup de plaisir avec les Patriotes.

«Ça va être bon pour moi. On est une bonne équipe, je vais m'amuser et étudier en même temps. C'est le meilleur des mondes pour moi», affirme Lefebvre.

**Un entraîneur heureux**

Marc-Étienne Hubert se réjouit de l'ajout de ces quatre nouveaux joueurs. Il est rassuré par la profondeur qu'apportent ces acquisitions.

«On a des joueurs qui peuvent remplacer à tous les niveaux et à toutes les lignes. Tout le monde est remplaçable par un joueur qui peut faire un aussi bon travail. C'est le signe que l'équipe a de la profondeur», dit-il.

Il espère maintenant que ses hommes sauront poursuivre la séquence de victoires amorcée sans perdre leur détermination.



Yannick Dubé, Tommy Giroux, Martin Lefebvre et Guillaume Asselin se joignent aux Patriotes de l'UQTR. PHOTO JOANY DUFRESNE



TECHNO

**François Charron**

francoischarron.com/hebdo

## Des outils pour voyager autrement

**L'idée de passer vos vacances dans un tout inclus avec des centaines de touristes ne vous enchante pas? Vous voulez être certain que le soleil sera de la partie? Voici des outils pour voyager autrement.**

D'abord, pour bien choisir votre destination, ne vous fiez pas aux soldes des agences de voyages. Bien souvent, c'est parce que ce n'est pas le moment idéal de l'année pour visiter cette région que le prix baisse. Pour vous guider, utiliser les répertoires Web indiquant la meilleure période pour visiter chaque pays.

Si l'idée de loger une fois de plus à l'hôtel ne vous plaît pas, tournez-vous du côté des alternatives. Par exemple, vous pourriez utiliser une plateforme en ligne pour échanger votre maison avec un étranger le temps du voyage. Vous économisez beaucoup et ces sites

ont généralement une bonne politique pour éviter les ennuis. On trouve souvent ce qu'on cherche en peu de temps!



Si vous ne voulez pas qu'un inconnu vienne chez vous, mais que vous êtes intéressé à louer une résidence à l'étranger pour votre séjour, il existe une solution. Le site en question propose différents types d'habitations et c'est le propriétaire qui vous la loue. Vous pourrez vivre comme les locaux!

Tout pour faire un site à succès!

**votresite.ca**

plus Conseils, outils et pubs pour le rendre populaire!

# Sports

JOANY DUFRESNE  
joany.dufresne@quebecormedia.com



Encore plus de nouvelles sportives, tous les jours, sur [www.lechodetroisrivieres.ca](http://www.lechodetroisrivieres.ca)

## DÉFI MONDIAL DES MOINS DE 17 ANS

# Pas de médaille, mais une expérience incroyable

**Équipe Québec n'a peut-être pas remporté de médaille lors du Défi mondial des moins de 17 ans, mais les six joueurs de la région qui y ont pris part auront beaucoup appris de cette expérience.**

Pour une troisième fois en quatre ans, Équipe Québec a terminé au quatrième rang, complétant ainsi le carré d'as de l'élite mondiale aux côtés des États-Unis (or), l'équipe canadienne du Pacifique (argent) et la Russie (bronze).

«C'est dommage, car nous aurions voulu revenir au Québec avec une médaille», mentionne l'attaquant des Estacades, Samuel Blier.

Blier n'était pas le seul représentant de la Mauricie sur l'alignement de l'équipe québécoise. Il était accompagné de quatre joueurs des Cataractes: Anthony Beauvillier, Brandon Gignac, James Phelan et Pascal Aquin. Le défenseur Nicholas Welsh était aussi de la compétition, mais pour la formation des Maritimes.

Revenus en sol québécois dimanche, les joueurs n'avaient que de bons mots sur la prestation de leur équipe et leur performance.

«J'ai bien joué dans l'ensemble. Je me sentais bien sur la glace et j'étais en confiance», affirme Beauvillier. Ce dernier a par ailleurs récolté quatre points durant le tournoi, le classant au quatrième rang des meilleurs pointeurs d'Équipe Québec.

Brandon Gignac n'a pas produit autant de points que son coéquipier, ce qui le déçoit. Mais il est conscient qu'il ne peut plus rien y faire. «Je peux juste aller de l'avant maintenant et continuer de m'améliorer», dit-il.

Gignac était choyé d'avoir été sélectionné pour ce tournoi international. Il est assuré, tout comme ses confrères, que son expérience lui sera profitable pour le reste de sa carrière dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). Il a par ailleurs adoré être sous les ordres de Donald Audette.

«C'est mon rêve de jouer dans la Ligue

nationale de hockey. Je vais me souvenir de cette expérience d'avoir été entraîné par un ancien joueur de la LNH. Parfois, il nous racontait ce qu'il a vécu dans sa carrière et ça m'a motivé», confie Brandon Gignac.

Pour sa part, Anthony Beauvillier se rappellera que chaque match est important et qu'il faut jouer sans regret.

### De la reconnaissance pour Blier

Seulement six joueurs dans l'alignement d'Équipe Québec provenaient de la Ligue midget AAA dont Samuel Blier. L'attaquant des Estacades en était à sa première expérience internationale et probablement pas sa dernière. Il a reçu que des éloges sur sa performance au Défi mondial.

«L'entraîneur des Saguenéens m'a contacté à la fin du tournoi pour me dire qu'il avait eu que des commentaires positifs sur mes performances et il m'a encouragé à continuer de travailler de la sorte», révèle l'espoir des Sags.

Blier est motivé plus que jamais à rejoindre les rangs de son équipe dans la LHJMQ, surtout qu'il a prouvé qu'il détenait le talent nécessaire pour exceller dans cette ligue. «En tant que joueur midget AAA, j'ai pu me comparer aux joueurs du junior majeur de 16 ans et aux meilleurs joueurs des autres pays. J'ai constaté que je suis capable de rivaliser avec eux. Dans un tournoi aussi majeur, il est important d'être prêt à chaque rencontre et de performer à notre maximum si nous souhaitons avoir du succès», ajoute le hockeyeur natif de Plessisville.

### De retour à la maison

Bien qu'ils aient apprécié leur expérience, les joueurs avaient hâte de regagner leur équipe respective.

Ceux des Cataractes ont d'ailleurs eu une belle surprise en revenant à la maison pour constater que leur équipe est maintenant qu'à six points des séries éliminatoires.

Le retour a toutefois été un peu moins



Anthony Beauvillier a été le quatrième meilleur pointeur d'Équipe Québec.

PHOTO FACEBOOK

joueur pour Anthony Beauvillier qui a appris que son frère Francis avait été échangé aux Huskies de Rouyn-Noranda.

«Je suis content qu'il soit avec une

équipe qui aspire aux grands honneurs, mais en même temps, c'est toujours difficile de voir partir un coéquipier, surtout ton frère», explique-t-il.

## L'argent pour Bellemare

C'est avec une médaille d'argent au cou et plus d'expérience que Mathieu Bellemare a retrouvé son équipe après avoir participé à la Coupe Québec en décembre dernier.

Le gardien des Estacades avait été sélectionné parmi les meilleurs joueurs de la Ligue midget AAA pour prendre part à cette compétition, qui réunissait deux équipes du Québec, une de la Finlande et une des États-Unis.

Le filet lui a été confié à deux reprises. Et même s'il a été nommé joueur du match à sa première rencontre, qui s'est soldée par une défaite en prolongation, Bellemare n'était pas satisfait de sa performance. «Avec les Estacades, je suis en confiance et je suis très calme. Je rentre vraiment dans ma bulle lors de la prépa-

ration d'avant-match et je me sens à l'aise. Là, tout était différent. J'ai eu de la misère à m'habituer rapidement. C'est une chance d'être à ce tournoi et de se mesurer à d'autres pays. C'est prestigieux. Tu veux bien paraître et c'est ce qui me rendait nerveux», confie le Shawiniganais.

La Coupe Québec était une première expérience internationale pour Mathieu Bellemare. Il souhaite maintenant se tailler une place sur le camp d'entraînement de l'équipe canadienne des moins de 17 ans cet été. Actuellement, il est le troisième meilleur gardien de sa ligue. S'il continue de travailler fort comme il l'a fait en première moitié de saison, Bellemare a toutes les chances de voir son rêve se réaliser.



**CE DIMANCHE 12 JANVIER À 16 HEURES AU COLISÉE DE TROIS-RIVIÈRES**

Les visiteurs : **LES BRAVES DE LAVAL**

Commencez la nouvelle année du bon pied en venant encourager votre équipe!  
LE VIKING SE BAT POUR GARDER LE PREMIER RANG DU CLASSEMENT DE LA LNAH.  
ON COMPTE SUR VOUS!

Billets en vente au Colisée et au 819-374-6161.



# Meubles PAQUEN



## RABAIS JUSQU'À

# 50%

sur démonstrateur de plancher



CAUSEUSE INCLINABLE  
REG. 999<sup>95</sup>\$

Item : 0420820



SOFA INCLINABLE  
REG. 999<sup>95</sup>\$

Item : 0440800



ARMOIRE EN PIN  
3/4 DE POUCE STYLE ANTIQUE  
REG. 599<sup>95</sup>\$

Item : 0260450

### 399<sup>95</sup>\$

Rabais  
**300\$**

### 699<sup>95</sup>\$

Rabais  
**300\$**

### 699<sup>95</sup>\$

Rabais  
**200\$**



REG. 1399<sup>95</sup>\$

Item : 05901030

CONFIGURATION DROITE OU GAUCHE  
DISPONIBLE AUSSI EN BRUN CHOCO

### 899<sup>95</sup>\$



REG. 1599<sup>95</sup>\$

COMMODE EN SUS

Item : 07201390

### 1199<sup>95</sup>\$

Rabais  
**500\$**

Rabais  
**400\$**

## OUVERT 7 JOURS

# Meubles PAQUEN

JF011658906

Financement disponible avec carte Meubles Paquin et Citi financière.



Prix réduite et modalités de paiements sont sujet à changement sans préavis. Les photos peuvent légèrement varier. Détails de la promotion en magasin. Les quantités sont limitées. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion. FINANCEMENT 60 MOIS Les quantités sont limitées, crédit avec Accord D à taux réduit de 15, 9% annuel. Basé sur 60 versements égaux.



1390, 6<sup>e</sup> AVENUE, GRAND-MÈRE  
819 538-1753